

2023 Première de «Steinbach aux chandelles»

STEINBACH BULLETIN MUNICIPAL 2024





2024 | Commercialisation
2025 | Début des travaux
2026 | Premières livraisons

Des rues qui respirent la convivialité, des habitats de qualité et respectueux de l'environnement, et une communauté tissée de liens forts.

Vivre ou Investir ?

Soyez parmi les premiers à choisir votre futur chez-vous dans notre écoquartier. Devenez propriétaire dans votre village ou explorez de nouvelles possibilités dans ce lieu.

Inscription
à la prévente



Date de la vente privée
Jeudi 21 mars 2024

32 rue Paul Cézanne
68200 Mulhouse

03 89 35 19 25
contact@karbone-immo.fr
karbone-immo.fr

SOMMAIRE

PAGES 3 - 4	LE MOT DU MAIRE
PAGES 5 - 6	DÉCISIONS DU CM EN 2023
PAGES 7 - 9	BON A SAVOIR Travaux : autorisations à demander France Services, France Rénov', SMTC Partageons la forêt
PAGES 10 - 11	L'ÉCOLE MATERNELLE
PAGES 12 - 14	L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE
PAGE 15	LE PÉRISCOLAIRE
PAGES 16 - 23	STEINBACH = DYNAMISME ET CONVIVIALITÉ
PAGES 30 - 35	MANIFESTATIONS 2023
PAGES 36 - 41	LE PETIT CARNET DE FERNAND
PAGES 42 - 43	ZOOM SUR... Les bornes de la commune Anne, mannequin légendaire L'Erzenbach, sa cascade, ses passerelles
PAGES 44 - 45	NOS JOIES ET NOS PEINES

BULLETIN MUNICIPAL réalisé par la **Commission Communication**

(C. Agnel, M. Di Grande, A. Gesekus, D. Hueber, F. Ineich, P. Rotolo, M. Roger), avec le concours du Maire, Marc Roger, des enseignantes des Écoles et des animatrices du Périscolaire.

CRÉDITS PHOTOS

C. Agnel, E. Antoine, A. Brocard, P. Brunner, G. Cantarutti, R. Gasse, L. Griffanti, B. Gutschenritter, G. Habib, C. Huot-Marchand, B. Kalanquin, M. Kimmich-Espla, I. Koos, M. Le Flo de Kerleau, V. Mariotti, C. Martins, M. Pascolo, S. Reiff, E. Ritter F. Sauvageot, C. Schott, C. et K. Schweitzer

COUVERTURE : Montage Sylvain Rémy

MISE EN PAGE : Christine Agnel et Annie Gesekus

PAGES WEB : www.steinbach-alsace.fr - www.steinbach68.org
www.cc-thann-cernay.fr



LE MOT DU MAIRE

Chères Steinbachoises, chers Steinbachois,

2024, une nouvelle année commence. Comme tous les ans, la Commission Communication nous a préparé ce beau Bulletin Municipal qui nous permet de nous remémorer les principaux évènements qui ont marqué l'année écoulée ou d'évoquer les dossiers importants pour le village.

Notre village, comme nous tous, se trouve pris dans un monde actuellement ébranlé et dans lequel il devient difficile de trouver ses repères. 2023 restera malheureusement l'année pendant laquelle l'Ukraine a continué à subir les attaques injustifiées de la Russie. Le 7 octobre dernier, le Hamas a perpétré sa terrible attaque terroriste sur Israël, ce qui a déclenché la sanglante riposte d'Israël qui a provoqué et qui continue à provoquer chaque jour de nombreuses victimes civiles. Sur le plan climatique, 2023 a été l'année la plus chaude de l'histoire, et les catastrophes naturelles, incendies, sécheresses, inondations, orages se succèdent à un rythme effréné, laissant derrière elles des paysages dévastés et des habitants complètement désemparés, lorsqu'ils n'ont pas tout perdu.

A Steinbach, pour l'équipe municipale, le grand dossier de l'année a été la rénovation/mise aux normes du bâtiment de l'école maternelle. Le Bulletin Municipal de l'an dernier avait d'ailleurs relaté l'histoire de ce bâtiment. Aujourd'hui, la mise aux normes d'accessibilité a dû être complétée par un petit agrandissement et l'ajout d'un préau qui n'existait pas. Un des ajouts importants a été l'installation d'une ventilation double flux destinée à traiter le radon. En effet, notre village qui est situé sur le piémont des Vosges, dispose d'un sous-sol qui dégage un gaz radioactif, le radon. Ainsi, tout bâtiment situé au ras du sol et abritant des enfants doit être équipé d'une installation destinée à chasser le radon à l'extérieur. C'est le rôle de cette ventilation double flux à surpression contrôlée.

Ce projet a connu quelques surprises, comme c'est le cas en général dans ce genre de travaux de réhabilitation d'un bâtiment ancien, surprises qui ont bien évidemment allongé les délais de réalisation. Les travaux entrepris à l'automne 2022 ont été terminés à l'automne 2023 et nos chers élèves et leurs enseignantes ont pu retrouver leurs locaux rénovés à la rentrée de Toussaint 2023. Malgré ces péripéties, le budget qui était prévu à hauteur de 530 000 euros a pu être tenu. Il a bénéficié de subventions de la Communauté Européenne d'Alsace à hauteur de 100 000 € et de l'Etat à hauteur de près de 120 000 €. Nous avons pu également bénéficier pour ce projet des fonds de concours de la Communauté de Communes à hauteur de 200 000 €. Ainsi ce projet a pu être réalisé sans recours à l'emprunt de manière à garder intacte notre capacité d'endettement pour les futurs projets.

Concernant le budget communal, notre grande préoccupation est la hausse des coûts de l'énergie qui a impacté le budget de notre commune comme il a impacté le budget de chacun d'entre nous.

Afin de réduire autant que possible cet impact, nous avons recherché toutes les pistes d'économies, comme la maîtrise de la température dans les bâtiments publics ou encore l'élargissement de la plage d'extinction de l'éclairage public pendant la nuit. Afin de réduire encore ces coûts, la Communauté de Communes de Thann-Cernay continue à remplacer les anciens mâts lumineux par des candélabres équipés de LED. Vous pouvez ainsi remarquer les rues qui passent en LED comme l'ont été récemment la Rue de Cernay et la Grand Rue.

En matière de travaux, cette année ce sont les riverains de la rue du Silberthal qui ont subi quelques désagréments pendant plusieurs mois mais ils bénéficient aujourd'hui d'une nouvelle rue. En effet, les réseaux d'eau et d'assainissement devaient être remplacés par la Communauté de Communes, et la commune en a profité pour refaire l'ensemble de la rue, chaussée et trottoirs.

Pour les années qui viennent, le grand projet qui est désormais devant nous est celui de la réhabilitation du Foyer. Dès 2020, nous avons fait réaliser une étude de structure afin de vérifier la solidité du bâtiment (qui date de 1968) et de s'assurer qu'il pourrait être réhabilité. A présent, il va falloir définir de manière précise nos besoins que ce soit pour le périscolaire ou pour les activités associatives et nous faire aider pour examiner toutes les solutions possibles. Bien sûr, nous irons chercher toutes les subventions existantes, mais ce seront nos possibilités financières qui décideront malheureusement de l'ampleur du projet et qui nous obligeront à jongler entre le souhaitable et le possible.

Sur le plan de la vie au village, je me réjouis que notre 7^e Journée Citoyenne du 13 mai dernier ait été, à nouveau, un vrai succès. En effet, dès 7 heures, les « chefs de chantiers » avaient rendez-vous à l'atelier communal pour y récupérer consignes et matériel et, vers 8h, ce sont près de 110 adultes et une vingtaine d'enfants qui se pressaient dans la bonne humeur devant le foyer pour y constituer les équipes. Vers midi, tout ce beau monde s'est retrouvé au foyer pour partager un apéritif bien mérité et un savoureux repas concocté sur place par Vincent, notre cuisinier local, après que les jeunes sapeurs-pompiers eurent installé un barnum à l'extérieur pour permettre à tous d'avoir une place assise à table. Je tiens vraiment à remercier tous les participants à cette belle Journée Citoyenne et à souligner l'implication de nombreux habitants dans la vie du village.

Concernant nos jeunes et nos adolescents, deux dossiers sont traités actuellement. Pour nos ados, l'action « Jeunesse » se poursuit, en collaboration avec les communes d'Uffholtz et Wattwiller, l'Association du Foyer de Steinbach, le Foyer St Erasme d'Uffholtz, le tout coordonné et animé par les Foyers Clubs d'Alsace. Un animateur permanent organise et propose tout au long de l'année, des activités ludiques ou éducatives afin de préparer nos ados à la vie en communauté et les ouvrir au monde associatif.

De leur côté, les plus jeunes, nos élèves de l'école élémentaire, ont travaillé sur un projet de végétalisation de la cour d'école. Eux aussi, guidés par leurs enseignantes, sont déjà sensibilisés au réchauffement climatique et leur idée est d'avoir une cour plus verte, plus ombragée, mais aussi équipée de différentes sortes d'agrès. Le Conseil Municipal travaille sur ces propositions afin de voir ce qui peut être mis en place.

Dans le domaine de la Transition Ecologique, l'équipe municipale a décidé de s'engager dans une démarche d'éco-exemplarité. Il s'agit d'un programme proposé par le SM4 (le Syndicat Mixte du Secteur 4, l'organisme chargé de l'élimination des déchets) qui déploie des actions afin que nous réduisions nos déchets. Ainsi dans tous les domaines dans lesquels la municipalité intervient (les activités de bureau, les activités techniques, les espaces verts, la communication, le périscolaire, les manifestations), toutes les actions et les pistes d'amélioration sont recensées et étudiées. Ensuite, c'est la phase dans laquelle nous sommes, ces pistes d'amélioration doivent être mises en place.

Concernant le site du Silberthal, je veux mentionner l'étude que vient de lancer la Communauté de Communes. Bien que la commune soit propriétaire du site, c'est la Communauté de Commune qui le gère depuis que la commune lui a transféré la compétence en 2006. Aujourd'hui, les bâtiments de la clairière sont vétustes, trop exigus, particulièrement énergivores et, de plus, ils ne sont pas aux normes actuelles. La Communauté de Communes a donc lancé une réflexion sur l'avenir du site à laquelle la commune et les associations qui œuvrent sur le site participent. Un questionnaire a déjà été proposé en octobre auquel près de 200 personnes de Steinbach ont répondu. Cela montre l'intérêt que les Steinbachois portent à ce site et l'attention qu'il faudra porter aux conclusions de cette étude.

J'ai également le plaisir de préciser que début décembre, nous avons activé le nouveau site internet de la commune. Ce nouveau site s'inscrit dans les usages actuels des outils numériques et a suivi les évolutions technologiques actuelles. Ainsi, quel que soit votre moyen d'accès (ordinateur, tablette ou smartphone), vous pourrez accéder à toutes les informations. C'est ce que l'on appelle un site « responsive ».

Dans le même esprit que les actions menées par l'équipe communale, nos belles associations continuent elles aussi à promouvoir le vivre ensemble, chacune à sa façon. Toutes nos félicitations à l'Harmonie du Silberthal qui nous a une nouvelle fois offert deux magnifiques concerts, son Concert de Gala au printemps et le concert de la Sainte-Cécile à l'automne. A chaque fois, c'est un vrai régal d'entendre cette belle formation, avec beaucoup de jeunes, dans des œuvres de qualité choisies avec éclectisme et modernité par son chef Olivier Werly. Un grand merci aussi à l'Harmonie pour son animation de la clairière et de la buvette du Silberthal tout au long de l'année. C'est toujours agréable d'aller passer une après-midi ou une soirée sous les frondaisons de la clairière, soit pour aller y boire un verre, soit pour profiter des animations proposées tout au long de l'été. Cette année encore la Fête de la Musique organisée par l'Harmonie à la clairière a connu un grand succès, tout comme le Silber'Tour, cette journée VTT organisée par les « musiciens sportifs » et qui a rassemblé environ 500 participants.

De son côté, l'Association du Foyer continue d'animer le village grâce à ses manifestations toujours originales. Je citerais la Semaine sans Télé en début d'année, le Marché de Noël qui clôture l'année en passant par le Festival de Musique en été ou les différents « Repair Café ». Merci à tous les bénévoles qui réfléchissent et qui agissent tout au long de l'année pour nous proposer ces animations qui participent à cette vie en communauté qui nous est chère. Un grand merci aussi à toute l'équipe du Stein qui fait vivre avec enthousiasme ce lieu, à la fois commerce et « Point Poste », qui rend service à bien des Steinbachois, mais est aussi lieu de rencontres et d'activités grâce à l'accueil toujours souriant de Vanessa.

Notre Corps local de Sapeurs-pompiers, quant à lui, est toujours très actif, principalement dans le domaine des secours à la personne. Les formations et les entraînements réguliers lui permettent d'intervenir, toujours très rapidement, comme sur l'incendie du 15 juillet dernier dans l'ex-usine Rollin. Nous avons en outre la chance d'avoir une section de Jeunes Sapeurs-Pompiers particulièrement active. Cette année, elle regroupe 36 jeunes (20 garçons et 18 filles) de 10 à 16 ans, de Steinbach et des communes environnantes, qu'elle forme non seulement aux opérations de secours (maniement des matériels, gestes de premiers secours ...) mais qu'elle éduque également à la citoyenneté. Merci aux éducateurs qui encadrent nos jeunes en prenant de nombreuses heures sur leur temps libre.

Enfin, je ne voudrais pas terminer sans citer une action citoyenne remarquable, même si elle n'émane pas directement de notre village : l'Association pour les Centrales Villageoises Thur-Doller. Cette association a été créée en octobre 2022 par un collectif d'habitants pour participer activement à la transition énergétique de notre territoire. Elle s'est fixée pour objectif la promotion et le soutien au développement des énergies renouvelables sur le Pays. Comme première action concrète, elle vient de proposer à tout propriétaire de maison individuelle, l'acquisition d'un kit photovoltaïque pour l'autoconsommation, à travers une campagne d'achat. Ce kit, qu'il suffit de brancher sur une prise électrique, permet de produire ce que l'on appelle le talon de consommation, c'est-à-dire l'électricité consommée par les appareils branchés en permanence (réfrigérateur, congélateur, appareils en veille ou en charge ...). Ainsi est-il possible de réduire partiellement, et certes modestement, notre dépendance énergétique.

A l'aube de cette nouvelle année, je vous souhaite, chers concitoyens, une très belle et bonne année 2024. Les crises et conflits actuels qui secouent notre pays et le monde nous engagent à poursuivre plus que jamais les actions que je viens d'évoquer, actions qui nous donnent des repères et qui participent à la défense de nos valeurs de citoyenneté, d'engagement et de fraternité.

Puissions-nous traverser 2024 sans embûche, en continuant à nous rencontrer au cours des nombreuses manifestations organisées dans le village. Que ces rencontres nous permettent de nous enrichir, petits et grands, jeunes et aînés, mutuellement, car la convivialité, l'échange et les compétences de chacun constituent une vraie richesse qui donne du goût à la vie dans notre petit village.

Bonne année 2024 à tous !

Marc ROGER

LES PRINCIPALES DÉCISIONS DU CM EN 2023

28 MARS

Approbation des comptes administratifs de l'exercice 2023

Fonctionnement

Dépenses : 807 213,18 € Recettes : 1 030 907,68 € Résultat : + **223 694,50 €**

Investissement

Dépenses : 238 316,70 € Recettes : 384 430,09 € Résultat : + **146 113,39 €**

Affectation du résultat

Le Conseil Municipal, constatant que le compte administratif 2023 fait apparaître un excédent de fonctionnement de 223 694,50 €, décide d'affecter ce résultat comme suit :

Fonctionnement :

Résultat de l'exercice 2023	223 694,50 €
Résultats antérieurs reportés	567 484,06 €
Résultat à affecter	791 178,56 €

Investissement :

Résultat de l'exercice 2023	146 113,39 €
Résultats antérieurs reportés	-20 276,68 €
Solde d'exécution d'investissement reporté	125 836,71 €
Solde des restes à réaliser	410 734,57 €
Besoin en financement affectation en réserves	284 897,86 €

Report en fonctionnement 506 280,70 €

Fixation des taux d'imposition 2023

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré a décidé de fixer les taux communaux pour l'année 2023 comme suit (taux inchangés depuis 2013) :

- Taxe d'habitation	10,03%
- Taxe foncière sur les propriétés bâties	25,03 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties	90,20 %

Budget primitif 2023

Le Conseil a adopté le budget primitif de l'exercice 2023 et notamment l'attribution de subventions annuelles et exceptionnelles pour un montant de 18 000,00 €.

- Convention déneigement Cernay/Steinbach : renouvellement de la convention relative aux modalités de déneigement par les services de la ville de Cernay d'une partie des voies communales rue de Cernay et Grand Rue.

- Convention de mise à disposition de personnel : dans l'organisation de son service périscolaire, la commune de Steinbach versera à la commune d'Uffholtz le montant de la rémunération et des charges sociales afférentes à un agent mis à disposition sur la base du réel.

- Aménagement d'un espace de sport et d'activités sportives, intergénérationnel, favorisant la féminisation de l'activité physique et la pratique sportive des personnes en situation de handicap : approbation du projet d'aménagement d'un espace de sport et d'activités sportives pour un montant de 147 218,75 € HT.

- Dons et legs à la commune : le corps des Sapeurs-Pompiers de Steinbach reçoit un véhicule (type Renault Master) de la part du SDIS 68 et cède à la commune l'ancien VTU.

30 MAI

- Tarif horaire de location de la salle du foyer communal : il est fixé à 18 € par heure et à 220 € euros la journée pour les résidents et à 350 € la journée pour les non-résidents à partir du 01/09/2023.

- Tarif du service périscolaire à partir de septembre 2023 : l'inflation 2022 a été de 5,2 %. Afin de ne pas faire peser l'inflation sur les ménages les plus en difficulté, le Conseil Municipal a décidé de ne pas répercuter l'inflation sur les tarifs T1, d'augmenter les tarifs T2 ainsi que le tarif du goûter de 2,6 %, et d'augmenter les tarifs T3 et T4 de 5,2 %.

- Fixation à 500 € TTC maximum la valeur unitaire d'un cadeau ou bon d'achat pouvant être offert au personnel, aux élus, élus honoraires, personnes méritantes de la commune, bénévoles, stagiaires, aînés de la commune à l'occasion de leur anniversaire, anniversaire de mariage, aux habitants à l'occasion de leur mariage et cadeaux de fin d'année.

- Adhésion de la commune à la Charte d'Éco-exemplarité proposée par le SM4, collectivité coordinatrice du collectif de prévention des déchets.

- Approbation du contrat de territoire Sud Alsace avec la CEA (Collectivité Européenne d'Alsace) dont les enjeux sont les suivants : attractivité, environnement/écologie, cohésion sociale.

- Création d'une mare le long du chemin menant à la Munimotta ; l'association BUFO et Rivières de Haute-Alsace prendront à leur charge tous les frais de création.

- Achat par la commune de 3 terrains dans le cadre du projet d'aménagement d'un espace de sports et d'activités sportives, intergénérationnel, favorisant la féminisation de l'activité physique et la pratique sportive des personnes en situation de handicap.

- Alignement de 3 parcelles rue des Vignes : autorisation de la demande de classement de ces parcelles dans le domaine public de la commune.

- Convention projet jeunesse SUW 2023-2024 pour les 11-17 ans : validation du versement d'une participation financière pour la continuation de ce projet pour les communes de Steinbach, Uffholtz et Wattwiller.

- Adhésion de la commune au groupement d'achat proposé par l'UGAP pour la fourniture et l'acheminement d'électricité et services associés.

29 JUIN

- Chasse : Consultation de tous les propriétaires de la chasse pour l'abandon du loyer de la chasse à la commune dans le cadre d'une consultation écrite. Réponses avant le 24 août 2023.

- Convention de mise à disposition de personnel au niveau du périscolaire entre Steinbach et Uffholtz.

3 OCTOBRE

- Chasse : affectation du produit de la chasse du bail 2024-2033 : validation de l'abandon par tous les propriétaires du produit de la chasse 2024-2033 au profit de la commune.

- Dans le cadre d'une mise à disposition de personnel le mercredi, la commune d'Uffholtz versera à la commune de Steinbach le montant de la rémunération et des charges sociales afférentes à cet agent mis à disposition sur la base du réel.

- Location de la chasse communale : fixation à 325 ha la contenance des terrains à soumettre à la location.

Fixation à 7 500,00 € du prix de la location. Fixation à 700,00 € par an la participation du locataire aux frais d'engrillagement ou de protection individuelle des peuplements forestiers.

Allocation d'une subvention exceptionnelle de 178,20€ à l'Association de l'Harmonie du Silberthal.

Adhésion de la commune au contrat groupe d'assurance statutaire 2024-2027 du Centre de Gestion du Haut-Rhin.

Adhésion de la commune au groupement d'achat proposé par l'UGAP pour la fourniture et l'acheminement de gaz naturel et services associés.

11 OCTOBRE

Légère modification de la contenance des terrains de location de la chasse communale qui est en fait de 325 ha 83 a 67 ca.

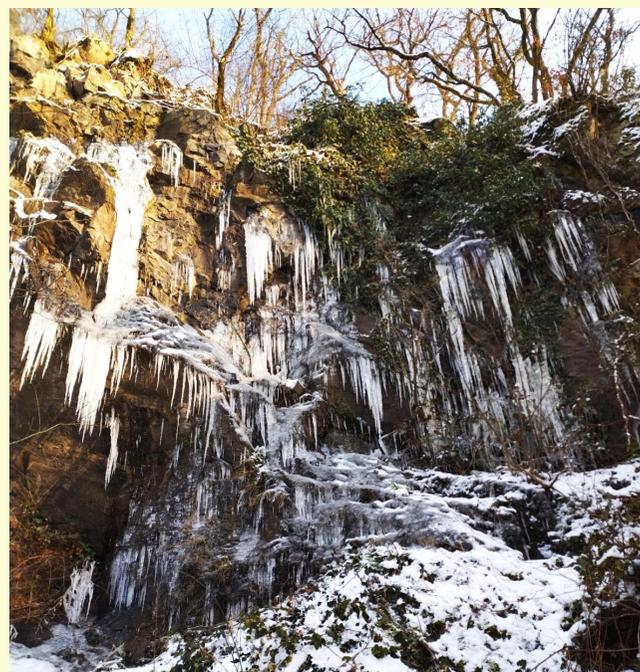
12 DÉCEMBRE

- Alignement de parcelles rue Cote 425 : demande de classement d'une parcelle de 0,32 ares dans le domaine public de la commune.

- « Conférence régionale de gouvernance de la politique de réduction de l'artificialisation des sols » : validation de la composition et du nombre de ses représentants.

- Approbation du montant des attributions de compensation 2023 proposé par la CCTC, soit 95 100,00 €, suite à la prise en charge par la CCTC d'une partie de la contribution communale au Service d'Incendie et de Secours.

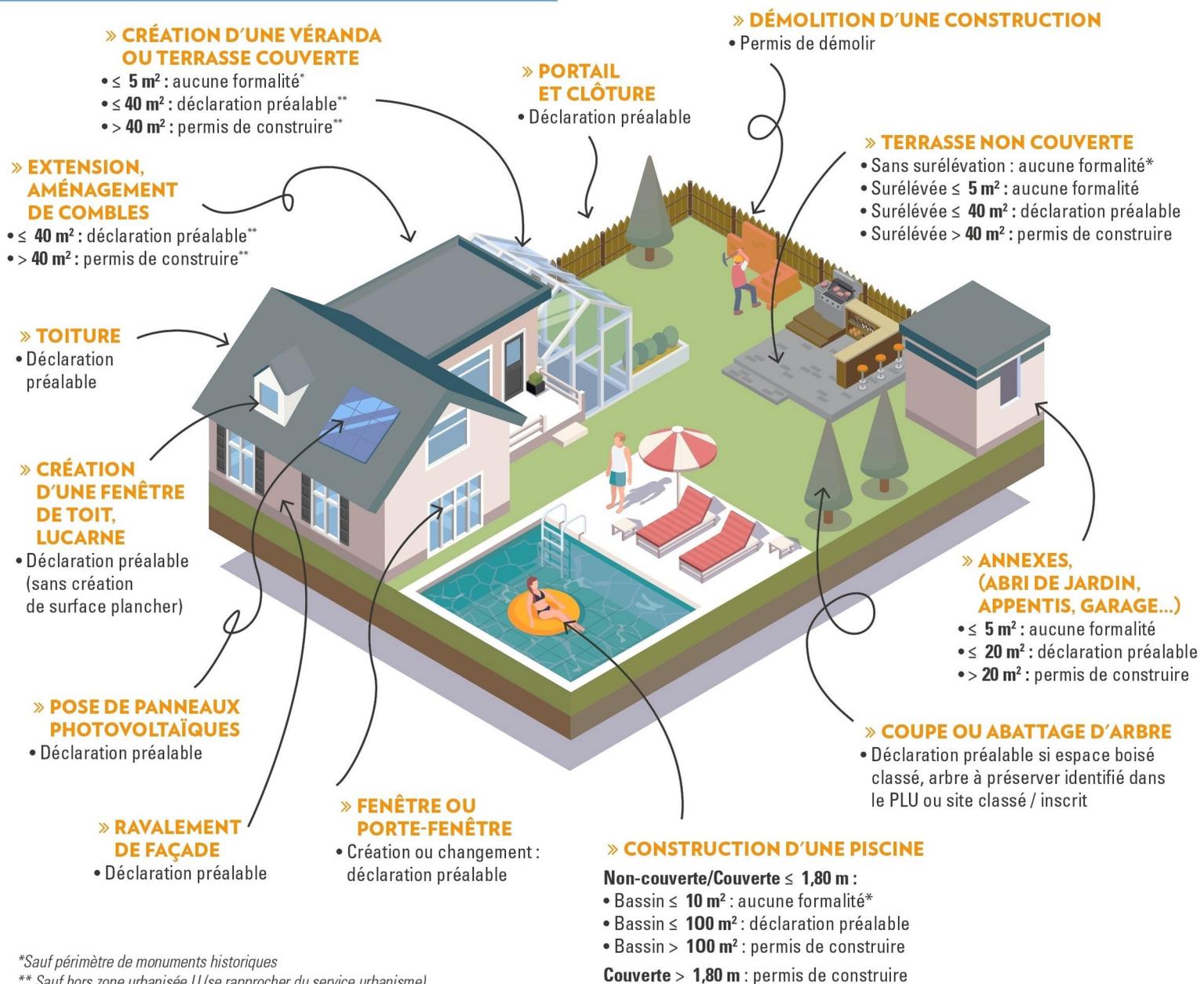
- Création d'un poste temporaire d'agent administratif pour une durée de 1 an à compter du 02/01/2024.



Carrière du Silberthal - hiver 2023

BON A SAVOIR

TRAVAUX ET AMÉNAGEMENTS : QUELLES AUTORISATIONS DEMANDER ?



Besoin d'aide pour vos démarches administratives ? Difficultés avec internet ?

La Maison « France Services » de Wittelsheim est là pour vous accompagner. Ce service de proximité, rapide, pratique et efficace, ne s'adresse pas uniquement aux Wittelsheimois, mais également à l'ensemble des administrés qui doivent pouvoir trouver une structure France Services à moins de 30 minutes de leur domicile.

Vous pourrez y obtenir une information de premier niveau : réponse à vos questions, accompagnement dans les démarches administratives du quotidien comme la déclaration de revenus, la gestion des prélèvements à la source, le

renouvellement des papiers d'identité, la demande de permis de conduire, une demande d'allocation logement... Vous pourrez également être accompagnés dans vos démarches numériques : navigation sur les sites opérateurs, simulations d'allocations, demandes de documents en ligne... Enfin, vous pourrez bénéficier de conseils concernant l'administration des impôts, la CARSAT, la CPAM, Pôle Emploi, la CAF, la Mutualité Sociale Agricole, les services des Ministères de l'Intérieur et de la Justice...

Coordonnées : Mairie - 2 rue d'Ensisheim - 68310 Wittelsheim - 03 89 57 88 01 - France-services@mairie-wittelsheim.fr

Horaires (Sans rendez-vous) : Lundi à mercredi : 9h-12h / 13h30-17h. Jeudi : 8h-12h / 13h30-17h. Vendredi : 9h-12h / 13h30-16h. Samedi : Fermé



France Rénov' (ex Espace Info Énergie) est un service public de proximité pour l'accompagnement des particuliers dans la rénovation énergétique de leur logement.

Des simples travaux d'amélioration à la rénovation globale, des solutions existent pour chaque projet. La vocation de l'Espace Conseil France est d'apporter un service neutre, impartial et gratuit tant sur le domaine technique que sur les aides financières mobilisables.

Pour tout projet, des premières informations sont disponibles sur le site du Pays Thur Doller (pays-thur-doller.fr/espace-france-renov) ainsi que sur le site national de France Rénov' (france-renov.gouv.fr). Une fois ces informations parcourues, vous pourrez contacter l'Espace Conseil France Rénov' du Pays Thur Doller pour affiner votre projet et poser plus de questions. Notre conseillère vous guidera dans la démarche à suivre.

Plus d'informations sur le site du Pays Thur-Doller : <https://www.pays-thur-doller.fr/nos-missions/france-renov/>

Contact : Sarah Bernadet, Conseillère France Rénov' - Embarcadère 5 rue Gutenberg - 68800 Vieux-Thann - 07 50 01 21 66 - infoenergie@pays-thur-doller.

Permanences téléphoniques : Lundi, Mercredi, Vendredi : 14h à 16h. Mardi, Jeudi : 9h à 13h



Le SMTC diagnostique nos poubelles !

En 2022, chaque habitant du territoire relevant du SMTC (Syndicat Mixte de Thann Cernay) a produit en moyenne 100 kg d'ordures ménagères, 50 kg de biodéchets et 70 kg de déchets recyclables.

En mars 2023, le SMTC a mené une « campagne de caractérisation » des sacs d'ordures ménagères sur l'ensemble de notre territoire.

Résultat : les 1 000 kilos d'échantillons de sacs noirs isolés, ouverts et re-triés, ne contenaient que 55 % d'ordures ménagères réelles.

Or les ordures ménagères sont incinérées et c'est le traitement qui coûte le plus cher aux contribuables (22 € pour 100 kg).

Sur les 45 % restants, 21 % de biodéchets, 13 % d'emballages/papiers et cartons et 4 % de textiles et maroquinerie ont été retrouvés dans les ordures ménagères.

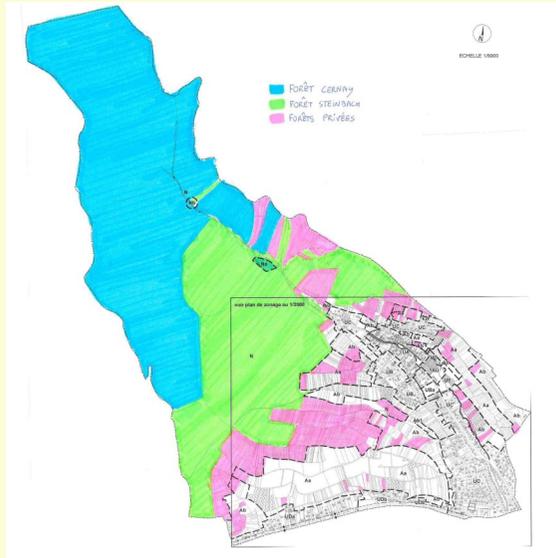
Trions, compostons, recyclons, réparons ! Et lisons attentivement la plaquette 2024 du SMTC intitulée « Jeux Tri'lympiques » !

A vos marques, prêts, triez !

PARTAGEONS LA FORÊT

Il semble opportun, à un moment où la forêt est de plus en plus fréquentée et où de nombreuses incivilités sont constatées, de rappeler quelques informations fondamentales et la conduite à suivre qui en découle.

Quelques généralités sur la forêt de Steinbach



La forêt s'étend sur 389 hectares. Elle est constituée de trois parties :

- une partie (43 ha) de forêts privées (c.-à-d. appartenant à des particuliers) située essentiellement au nord du Donnerloch et du Silberthal et sur la Cote 425,
- une partie (140 ha) qui appartient à la commune de Steinbach, située principalement au sud du Silberthal,
- une partie (206 ha) qui appartient à la commune de Cernay, située à l'ouest du Silberthal jusqu'à la ligne de crête.

La forêt est donc un domaine privé, qui appartient soit à des propriétaires privés soit à des collectivités. La forêt qui appartient à la commune de Steinbach fait partie de ce que l'on appelle « le domaine privé de la commune ». A ce titre, toute parcelle de forêt pourrait être clôturée comme le permet l'Article 647 du Code Civil.

Contrairement à ce que l'on pourrait penser, **aucune forêt ne fait partie du domaine public** (comme le sont par exemple les rues du village). Seuls, les chemins ruraux (cadastrés comme tels) sont librement accessibles au public.

Ainsi, se promener en forêt hors des chemins c'est entrer dans une propriété privée.

La plupart des propriétaires forestiers laissent le libre accès à leur propriété, offrant ainsi la possibilité aux habitants de profiter de leur environnement.

Que vous soyez promeneur, **cycliste**, **vététiste** ou cavalier, dès que vous quittez un chemin rural vous pénétrez sur une parcelle qui, toujours, appartient à un propriétaire (privé ou public). Il convient donc, en tant qu'utilisateur, de respecter certaines règles afin de partager au mieux cette forêt.

- **Promeneurs** : seuls les chemins ruraux cadastrés comme tels (en principe ce que l'on appelle « chemins ») vous sont ouverts en toute liberté. Par contre, les sentiers qui traversent les parcelles font partie des propriétés privées et sont donc, en théorie, interdits aux promeneurs.

Toutefois, ces derniers ont le droit de randonner sur les sentiers balisés du type Club Vosgien (tolérance découlant d'un accord national avec le CV).

- **Véhicules à moteur** : le panneau B0  interdit toute circulation sur les chemins ou sentiers qui en sont équipés, sauf pour les ayants-droits (propriétaires, collectivités, chasseurs, travaux, secours, forces de l'ordre). A Steinbach, c'est l'arrêté N° 02/2003 du 17 février 2003 qui régleme ces accès. Le contrevenant s'expose à la suspension de son permis de conduire notamment (art. 163-6 du Code Forestier).

- **Chasseurs** : parmi tous les usagers de la forêt, le chasseur est le seul à payer pour y exercer son activité. Il a, de plus, des obligations de résultats en matière de régulation du gibier. Il doit également respecter un certain nombre de règles, liées notamment au risque engendré par l'usage des armes. En particulier, il ne peut pas chasser à moins de 200 m des habitations. Par ailleurs, afin de permettre au chasseur d'exercer son droit et de remplir ses obligations et afin de ne pas effrayer le gibier ou le perturber dans ses rythmes :

- il est conseillé de se renseigner sur les jours et horaires des battues ; il y a obligation de respecter les consignes indiquées ;

- il est conseillé de se promener en forêt avec des vêtements clairs ;

- il est déconseillé de laisser divaguer les chiens en forêt (tout chien hors de contrôle vocal de son maître est réputé divagant et donc verbalisable) et, du 15 avril au 30 juin ils doivent être tenus en laisse (période de mise bas du gibier) ;

- il est déconseillé de se promener la nuit en forêt (l'adjudicataire de la chasse effectuée fréquemment des tirs de nuit).

- **Cueillette** : les fruits appartiennent au propriétaire de la parcelle. En forêt et dans les zones relevant du régime forestier, il existe une tolérance de 5 litres par personne et par jour pour la cueillette des myrtilles, des champignons et autres baies (Art. R163-5 du code forestier). De 5 à 10 litres, il s'agit d'une contravention et, au-delà, d'un délit.

Les Brigades Vertes, les agents de l'ONF ou de l'OFB (Office Français de la Biodiversité) peuvent bien évidemment verbaliser toute personne qui ne respecte pas les règles rappelées ci-dessus.

Conclusion

Amis promeneurs, cyclistes et usagers de la forêt, respectons la propriété privée, la faune, la flore et l'activité de chasse.

Même si c'est une évidence pour beaucoup, il convient de rappeler qu'il faut ramener ses déchets (lorsqu'on en produit) et s'assurer que la nature reste vierge de toute trace après notre passage.

A une période où, plus que jamais, nous aspirons tous à un contact privilégié avec la nature et le calme, le respect de ces règles permettra à chacun(e) de profiter des bienfaits de notre forêt.

Les différentes recommandations ou interdictions qui sont citées ici ont pour but de rappeler qu'aller à leur encontre contribue à déranger la faune et à détériorer l'écosystème forestier.



A l'école maternelle...



...et quelle école ! Cette année marque la fin des travaux et le trajet retour dans nos locaux historiques, tous rénovés ! Avant de réinvestir les lieux, les deux classes de l'école ont longuement préparé leur voyage, en s'imprégnant de chaque espace lors de visites, en portant les premiers matériels, en participant à l'aménagement pour la rentrée.



L'année 2023 se termine donc dans notre nouvelle école, avec les festivités habituelles, telle que la venue de Saint Nicolas, et nous souhaitons une très belle année 2024 à tous les Steinbachois, ...et aussi aux autres !



Léonie, Louisa, Elise, Isaac, Maria, Lucile,
Yoann, Jabriel, Margot, Killian

Elisya, Méloé, Lilian, Jade, Alessandra,
Rahel, Esem, Mathilde, Charlize, Elinora

Emma, Adem, Charlotte, Léon, Timothé,
Mia, Rosie, Joséphine, Lauryne, Justina

Antoine, Alice, Aubin, Roméo, Malia, Léo,
Harper, Aria, Alban, Yara

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE DU SILBERTHAL

RÉTROSPECTIVE DE L'ANNÉE 2023



JANVIER

Les 3 classes ont travaillé avec Madame Walter, du CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement), autour du projet phare « Une cour vivante » : réalisation de trois maquettes et présentation du projet à la mairie par les délégués de classes (voir page 16).

L'objectif est de préparer les futurs citoyens à devenir des acteurs attentifs aux questions d'écologie, de biodiversité et d'aménagement dans le respect du cadre de vie.

- A la Médiathèque de Cernay, rencontre avec une illustratrice, Pauline Kalioujny :
- les élèves de CE2-CM1 et de CM1-CM2 ont découvert une technique de linogravure et d'impression.
 - Visite d'une exposition par la classe de CP.



FÉVRIER : à Carnaval, la tradition c'est de venir tous déguisés.

MARS : présentation d'objets et documents de la Première Guerre mondiale par Monsieur Lonjaret.

AVRIL : plantations d'arbres sur le versant sud, dans le haut du village, par les élèves de CM1-CM2. Sortie nature et découverte de l'environnement avec Monsieur Brocard pour les élèves de CE2-CM1.





MAI

- Participation à la cérémonie organisée à Steinbach le 23 mai avec le 152^e RI de Colmar (voir page 31)
- La classe de CM1-CM2 a participé au festival RAMDAM, un projet pour encourager les élèves à découvrir 16 œuvres de la littérature jeunesse et développer le plaisir de lire.
- Un nouveau banc, apprécié par les élèves ; il a été fabriqué lors de la Journée Citoyenne.



Projets sportifs proposés aux 3 classes :

- Un cycle vélo, encadré par l'association CADRE, pour promouvoir le vélo et valider le savoir rouler. Des exercices d'entraînements ont été proposés sur le plateau sportif par Jean-François pour l'agilité, l'équilibre et la maîtrise de l'utilisation du vélo. Quelques sorties dans le village pour être en situation réelle.
- Un cycle handball, encadré par les entraîneurs du club de Cernay Wattwiller Handball.



JUIN

- Les classes de CE2-CM1 et de CM1-CM2 ont participé, le 9 juin, à Cernay, à la journée « Grand stade » organisée par le Cernay Wattwiller Handball.
- La classe de CP-CE1 a participé à une rencontre « Jeux collectifs » à Uffholtz.

- Une sortie (en train) pour les élèves de CE2-CM1 et CM1-CM2 au parc de Wesserling : découverte des jardins et participation à 3 ateliers permettant de finaliser notre projet d'architecture et d'urbanisme.



JUILLET : sortie de fin d'année à vélo, avec les trois classes de l'école, du CP au CM2. Trois parcours ont été proposés : passerelle de Wittelsheim (16 km) pour le groupe 1 ; les étangs du terill (25 km) pour le groupe 2 ; l'Ecomusée (33 km) pour le groupe 3.



Un après-midi récréatif avec la venue d'un magicien qui nous a offert un spectacle très poétique. Ce spectacle a été la récompense du défi RAMDAM auquel la classe de CM1-CM2 a participé.



La journée des talents pour clôturer une année scolaire riche en projets artistiques et sportifs.

SEPTEMBRE

Participation à l'évènement « Steinbach dans tous les sens ».

OCTOBRE

Course longue au plateau de la Loh. Participation au concours organisé par le SM4 : création d'œuvres collectives à partir de matériaux recyclés.

NOVEMBRE

Campagne « Non au harcèlement » : échanges, discussions, questionnaire.

DÉCEMBRE : les premiers flocons de neige ont ravi les écoliers : des bonhommes éphémères sont apparus dans la cour. Goûter traditionnel de la Saint-Nicolas. Décoration d'un sapin avec nos vœux pour les fêtes de fin d'année.

Nous vous souhaitons une très belle année 2024.

Qu'elle soit riche de nouvelles expériences et de nombreux projets !



U N E A N N E E A L A R E C R E E D E S C O U C O U S

Baptiste & Camille



Isaac



Roméo, Harper et Alessandra



Mathéo



Autres jeux



MATHILDE - YOANN



Animation Diététicienne
Les produits laitiers

Concours de dessin



Lauréline et Lician



Animation Diététicienne
Les fruits et les légumes

Coline et Aurore



Animation
Les légumineuses



Louisa et Camille



Charles, Léonie et Elise



Tout au long de l'année, "La Récré des Coucous" accueille 70 enfants de 3 à 12 ans dans sa structure. Elle fonctionne tous les lundis, mardis, jeudis et vendredis midi et soir jusqu'à 18h30 pendant les périodes scolaires. Les animatrices s'efforcent d'y enseigner la solidarité, le partage, la générosité, l'écoute et l'entraide.

Denis, Djamila, Emilie, Ingrid et Marion veillent sur eux dans une ambiance conviviale, voire familiale. Pour plus de renseignements, vous pouvez les contacter en téléphonant au 03.89.39.72.80 ou par courriel: periscolaire@steinbach68.fr
Plein d'animations et de jeux en perspective !

STEINBACH = DYNAMISME ET CONVIVIALITÉ



4 janvier - Steinbach est la première commune de la CCTC à s'être engagée dans la démarche « Espace sans tabac », lancée par la Ligue contre le cancer. Sur les 5 panneaux placés près de zones fréquentées par les plus jeunes (école, aire de jeux, Foyer), 4 ont été financés à 50 % par la Ligue et 1 a été offert par la CCTC. Marc Roger et Bernard Sacquépée (de la Ligue) dévoilent le panneau du parking mairie-écoles.



16 janvier - Vœux du personnel. L'occasion de vous présenter à nouveau (de g. à dr.) Élodie, Joëlle, Djamila, Ingrid, Béatrice, Laurence, Fabienne, Marc, Eduard, Émilie, Benoît (ex-animateur Jeunesse SUW), Marc. Absents sur la photo : Laura, Denis, Claude, Alain, Marion Depuis septembre, Cécile Prévost (photo de droite) a pris la succession de Joëlle à l'accueil.



13 mai - 7^e Journée Citoyenne : voir pages 21 à 23



19 février - Cours pratique d'arboriculture au verger pédagogique. Frédéric Ineich sait captiver et instruire son auditoire ! En 2024, séance le dimanche 18 février, de 9h à 12h.



25 mai - En 2023, l'école élémentaire a travaillé sur le concept de « Cour oasis » ou « Cour vivante », une cour axée sur le bien-être des enfants dans le respect du cadre de vie : répartition des espaces pour équilibrer les activités de tous ; sol vivant, désimperméabilisé pour favoriser la biodiversité ; végétalisation de la cour avec espace jardinage et zones d'ombre ; offre ludique variée (coin escalade, cabane, jeux d'eau...) ; espaces calmes et pédagogiques (coin bibliothèque, zone de classe en extérieur) etc. Voir aussi page 12

Juin - Juillet : Fêtes des voisins dans différents quartiers du village !



2 juin : rue du Silberthal



2 juin : rue de Cernay



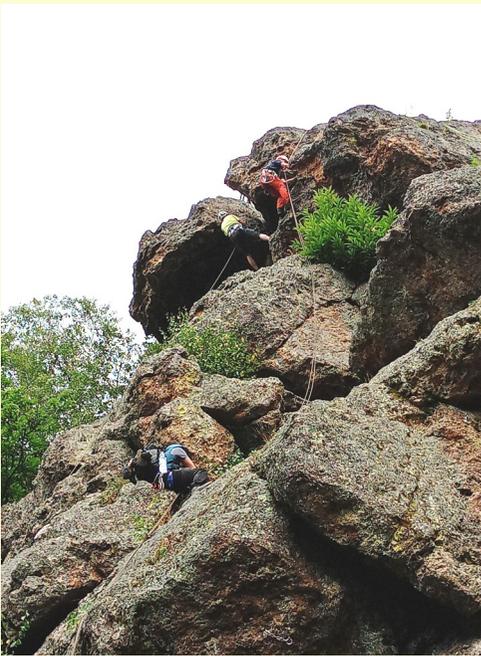
9 juin : rue du Vieil-Armand



16 juin : rue du Monastère



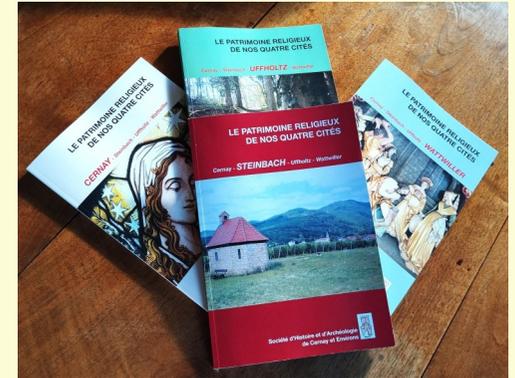
28 juillet : rue du 152^e R.I.



1^{er} juillet - Chaque année, en coordination avec la FFME 68 (Fédération Française de Montage et d'Escalade) des membres de la section Montagne et Escalade de l'ACS (Association Culturelle et Sportive) Peugeot Mulhouse nettoient le site d'escalade du Hirnelestein, enlevant les jeunes pousses, ronces et éclats de verre...



7 juillet - le STEIN fête son 4^e anniversaire lors du Festival d'Été.



23 novembre - publication des quatre ouvrages sur le Patrimoine religieux de Cernay, Steinbach, Uffholtz et Wattwiller. Un exemplaire de celui de Steinbach est consultable à la Mairie.

21 octobre - 2^e Repair Café organisé par l'Association du Foyer. Le 1^{er} avait eu lieu le 15 avril.

En 2024, 2 Repair Cafés sont prévus, le 13 avril et le 23 novembre. Lieu à définir.



30 octobre

Après-midi convivial à la mairie pour les nonagénaires du village. Sur les 22 « 90 ans et plus », ils étaient douze à échanger leurs souvenirs autour d'un goûter.



4 novembre

Rencontre mensuelle de l'Apéro littéraire, au STEIN, en principe le 2^e samedi du mois (sauf s'il tombe un 11/11 !).

RÉNOVATION DE L'ÉCOLE MATERNELLE

A la rentrée des vacances de Toussaint, les écoliers de maternelle ont réintégré leur école ! (voir photos page 10)

Merci à l'État et à la CEA (Communauté Européenne d'Alsace) pour leurs contributions financières dans le cadre de la rénovation et de l'extension de l'école maternelle.



**PRÉFET
DU HAUT-RHIN**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



TRAVAUX

Les ouvriers communaux assurent, entre autres, l'entretien des rues (balayage, désherbage, déneigement), du cimetière, des chemins (débroussaillage), des massifs et des bois d'eau ; la plantation et l'élagage d'arbres et arbustes ; la préparation de la Journée Citoyenne ; les travaux de peinture et de maçonnerie ; en 2023, le réaménagement de l'école maternelle et, avant chaque rentrée scolaire, le nettoyage des classes ...



Cimetière - Dans la poursuite de sa démarche zéro phyto et afin de réduire le coût du désherbage des allées du cimetière, la municipalité a décidé de procéder par étapes à son enherbement. A terme, seules l'allée principale et deux allées latérales resteront couvertes de gravier.

A l'automne 2021, des graines d'un mélange d'herbes rustiques, adaptées à la terre argileuse et nécessitant peu d'arrosage, ont été semées sur une allée. Depuis, tontes régulières de l'enherbement acquis et poursuite de la chasse aux adventices.

Installation d'un banc près de l'ossuaire et d'un récupérateur d'eaux pluviales (voir Journée Citoyenne).



Chemins

Pose d'un dessableur chemin d'Ifiss,
Réfection du chemin du Bitzenweg
(et aussi du sentier Plume).



Collecte de déchets verts

25,18 tonnes en 2023
(contre 22 tonnes en 2022)



Merci au Club Vosgien qui intervient régulièrement à Steinbach :
 en juin, fauchage du sentier viticole ;
 pendant l'été, pose de marches sur le sentier de l'Erzenbach.

Création d'une mare

Les zones humides constituent un patrimoine naturel et paysager qu'il est important de transmettre aux générations futures. Les mares abritent 30% des plantes remarquables et menacées en France ainsi que de nombreux oiseaux migrateurs, amphibiens et insectes.

Dès 2016, la région Grand-Est a initié un programme d'Actions « Mares » avec, pour objectifs, l'amélioration des connaissances sur les mares, la conservation et la création de mares ainsi que la communication et la sensibilisation autour de leurs écosystèmes.

La commune de Steinbach est propriétaire d'une parcelle dans le canton dit Weillnacht. Après y avoir constaté la rareté d'habitats aquatiques, il est apparu opportun d'y créer une mare, nécessaire aux amphibiens et aux libellules.

Contacté, le syndicat « Rivières de Haute-Alsace » (RHA) a décidé d'inscrire ce projet à son planning d'intervention et a missionné l'association « Bufo » afin de réaliser un diagnostic écologique de la zone et proposer des mesures en adéquation avec les enjeux identifiés.

Les travaux ont été réalisés en décembre 2023. Le Syndicat Mixte de la Thur Amont, que nous remercions, a pris en charge la totalité du montant des travaux et a délégué la maîtrise d'œuvre à RHA. L'association Bufo, en partenariat avec RHA, procédera au suivi des mesures post-travaux.



Plantation, à l'école maternelle, d'un tilleul dans la cour et d'un cerisier dans le jardin.

J comme Journée Citoyenne

13 mai : 7^e Journée Citoyenne - MERCI à Georges Cantarutti , auteur de toutes ces belles et joyeuses photos !



Chantiers peinture au sol, blanche ou jaune, dans tout le village.

Peinture de volets de la Mairie



Circuit « Petits Pas »

Artistes en herbe
autour des totems

Combles de la Mairie

Avant la pose de
lambourdes et d'isolant...



... et après !



Au cimetière, une équipe déterminée à venir à bout des herbes folles



Pose de gouttière pour le futur récupérateur d'eaux pluviales... installé par la suite.



Autour de l'aire de jeux : réfection de bordures et de marches



Délimitation de parcelles de forêt sous la conduite d'un expert



Nos belles jardinières !

Prêts à scier, clouer, visser.
Les palettes n'ont qu'à bien se tenir !





Une équipe de choc pour la réouverture du chemin du Hohlgasse



A l'église Saint-Morand, grand nettoyage



A la chapelle Saint-Morand, remplacement du polycarbonate de la grille



Atelier bricolage pour certains...



balade pour d'autres !



Montage des barnums et préparation des salles à manger par les JSP et leurs encadrants



Bravo et merci au chef Vincent et à sa brigade !

-FB FICHTER BUREAUTIQUE

Mobilier & Fournitures de Bureau

Distributeur agréé SHARP

PHOTOCOPIEURS - TELECOPIEURS

ID'KDO - papeterie

10%

de réduction
sur présentation de ce
coupon*

18, rue Poincaré
68700 CERNAY
03 89 39 86 60

www.fichterbureautique.fr

*hors promotions et matériel informatique



**ORIGIN
INFO SYSTEM**
WWW.ORIGIN.FR

Ordinateur sur mesure Vente et réparation
Gamer - Particulier - Pro

Fixe - Portable - Tout-en-un - Custom

THANN - 60 rue du Général de Gaulle - 03.89.37.55.57
BOLLWILLER - 13 rue de la gare - 09.53.26.56.62

CANDUSSO Sàrl

GARAGE-STATION SERVICE
FIOUL-GAZOLE-GNR-CARBURANTS

32 rue d'Aspach
68700 CERNAY



03 89 75 46 82 03 89 39 73 43

candusso@orange.fr
www.fioul-candusso-cernay.fr

CARROSSERIE BRUNNER

Maître carrossier - Entretien - Réparation automobile

Agréé Assurance **Allianz**

SOFCA

Prêt de véhicule de courtoisie



11 rue de la Thur - 68800 VIEUX-THANN

Tél. 03 89 37 83 50



AMBULANCES.
du **TAXIS**
VIEIL ARMAND agréée

33a, faubourg de Colmar
68700 CERNAY **03 89 75 42 18**

Services Funéraires

Alain Hoffarth

Pompes Funèbres
& Marbrerie

à CERNAY
1 rue traversière

alain-hoffarth.fr



Habilitation N° 14/68-34-35-36-153-13/68-166-17-68-197-17-68-199 N° ORIAS : 07054076



HUG

TOITURE

25, rue de l'Europe • 68700 CERNAY

COUVERTURE • ZINGUERIE
ÉTANCHÉITÉ • ISOLATION
BARDAGE
FENÊTRE DE TOIT

03 89 75 55 54



CATTIN
GRANDS VINS ET CRÉMANTS D'ALSACE
FAMILLE DE VIGNERONS DEPUIS 1720

Vivez les Grands Vins d'Alsace !

Ouvert en non-stop 7J/7 de 10h à 19h

- Bar à vins panoramique à près de 350 mètres d'altitude
- Grande terrasse avec vue sur les vignes, les Vosges, la Forêt Noire et même au delà !
- Visites de cave et du vignoble
- Petite restauration en continu
- Accueil de groupes et réceptions
- Privatisation pour vos événements

Le **Belvédère** du vignoble alsacien
35 rue Roger Frémeaux - 68420 VÆGLINSHOFFEN
contact@cattin-oenotourisme.alsace
+33 (0)3 89 49 30 21

www.cattin.fr

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, consommez avec modération.



Contactez la Mairie !
03.89.75.40.58
mairie@steinbach68.fr

Vous souhaitez insérer un encart publicitaire dans notre prochain Bulletin Municipal ?

LA CAVE DU VIEIL ARMAND
SOULTZ-WUENHEIM



Vins et Crémants d'Alsace
Vins Biologiques (FR-BIO-01)
Produits de la Région
Paniers Garnis
Musée du Vigneron

LA CAVE DU VIEIL ARMAND - 7J/7
1 Route de Cernay, 68360 SOULTZ-WUENHEIM
Tél. 03.89.76.73.75, caveau@cavevieilarmand.com, www.cavevieilarmand.com
L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération.





TRAITEUR KUTTLE

cuisinier-traiteur, poissonnerie

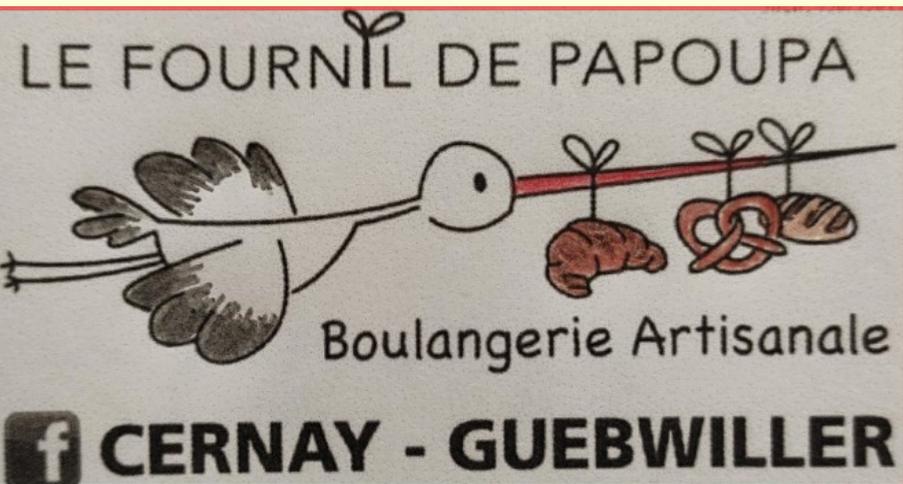
qualité - fraîcheur
telle est notre devise
depuis 1987



KUTTLE

47 rue Creuse 68470 RANSBACH
Tél : 03 89 82 18 84 Fax : 03 68 47 73 83

www.traiteur-kuttler.fr
contact@traiteur-kuttler.fr



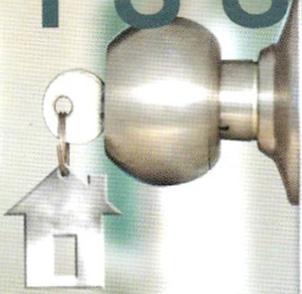
Cernay Centre : 03 89 39 22 40

Croisière : 03 89 74 18 69

Guebwiller : 03 89 37 42 40



PS SERVICES



Dépannage Serrurerie
Ouverture de porte
Dépannage Plomberie
Débouchage
Inspection caméra

Stoecklin Pascal
06 80 07 98 18

1 rue de la Côte 425 • 68700 STEINBACH
06 52 70 47 85 • Fax 03 89 38 01 04 • ps.services.depannage@gmail.com



FEMME - HOMME

L'INSTANT COIFFURE

by Mel

03 89 75 20 98

44 Grand Rue 68700 Steinbach

Mardi : 9h-17h / Mercredi : 9h-18h / Jeudi : 10h-18h

Vendredi : 9h-18h / Samedi : 8h-15h

CHAPE - ISOL

CHAPE ET ISOLATION PROJETÉE



CERNAY

03 89 82 17 37

 **chape-isol.fr**

Le salon « l'Instant Coiffure by Mel » est attaché au respect et à la sauvegarde de l'environnement. Les cheveux coupés sont envoyés à « Coiffeurs Justes » ou à « Capillum », associations qui créent des boudins de cheveux destinés à absorber les hydrocarbures dans les océans, afin de les dépolluer, et des paillages en cheveux pour l'agriculture afin de limiter l'arrosage et le désherbage. Le salon est également adhérent à la « Collecte du coiffeur » afin de valoriser les déchets professionnels tels que les tubes de coloration qui ont un fort pouvoir calorifique et dont la récupération de la chaleur, sous forme de vapeur, permet de produire de l'électricité et du chauffage. Enfin, Mélanie utilise des produits de la marque engagée et hautement naturelle « Sublimo », 100 % française.



1, 1, rue du Lot et Garonne - 68700 CERNAY - 03 89 75 57 33
 contact@ambianceetstylescernay.com

Merci aux annonceurs

NOUVEAUTÉ

**VOTRE PHOTOGRAPHE À STEINBACH
 (ANCIENNEMENT À CERNAY)**

PHOTOS OFFICIELLES
 PORTRAIT - GROSSESSE
 MARIAGE - ANNIVERSAIRE
 LOCATION DE CABINE PHOTO
 IMPRESSION PHOTO

**Uniquement sur
 Rendez Vous**

JCS
 PHOTOGRAPHY

06.32.58.96.70
 2, RUE DE LA RIVIÈRE - 68700 STEINBACH
 WWW.JCS-PHOTOGRAPHY.FR -
 WWW.CABINE-PHOTO.FR

qui ont participé à ce Bulletin Municipal

MANIFESTATIONS 2023



6 au 10 mars - 12^e « Semaine sans télé », organisée par l' Association du Foyer, avec , entre autres : lundi, fabrication de « cocons-pelotes » dissimulant des « trésors » ; mardi, jeux et crêpes (confectionnées par des ados d'« Animation Jeunesse ») ; vendredi, soirée « 45 tours » et ambiance années 50-80 ; auberge espagnole.



18 mars - 78^e Concert de Gala de l'Harmonie du Silberthal à la salle Sainte-Odile de Vieux-Thann. 44 musiciens talentueux + 2 directeurs et 1 président dynamiques + un programme varié et de qualité = une très belle soirée ! Salle comble et comblée...



2 avril - Exercice de Printemps des Sapeurs-Pompiers...
Voir aussi page 43
L'an dernier (prémonition ?)
l'Exercice de Printemps avait eu lieu sur la friche Trelleborg...



1954



7 mai - Après la Commémoration de l'Armistice de 1945 au Monument aux Morts, intermède musical avec l'Harmonie du Silberthal et la clique des Sapeurs-Pompiers.



13 mai - 7^e Journée Citoyenne, organisée par la Commune (voir pages 21 à 23)

20 et 21 mai

12^e édition du Silber'tour :
553 participants sur 5 parcours
de 12, 25, 30, 45 et 55 km, avec
des dénivelés de 270 à 1800 m.
Parmi les lots gagnés au tirage
au sort des bulletins de participation,
un séjour à Châtel !



23 mai - A l'issue de courses dans le cadre de l'opération ANB (Avec Nos Blessés) et après une remise de décorations, la 1^{ère} Compagnie du Quinze-Deux pose en compagnie d'écoliers de Steinbach.



31 mai - Le Club Photo de l'Association du Foyer expose à la mairie.



11 juin - Fête-Dieu célébrée selon la tradition : messe, procession menée par un Suisse d'église, halte à 2 reposoirs joliment décorés.



17 juin - La Fête de la Musique attire toujours un nombreux public au Silberthal.



23 juin - Passation de commandement au sein de la 1^{ère} Compagnie du 15-2, jumelée avec Steinbach. Le capitaine Alexandre passe le commandement au capitaine Nicolas qui prend ensuite la tête du traditionnel défilé.



25 juin - Fin de session des JSP. A noter les performances d'Hugo Neff, 3^e par équipe au cross national à Reims en catégorie junior et 7^e à la finale nationale du 1 000 mètres junior.

30 juin, 1 et 2 juillet

9^e Festival d'été organisé par l'Association du Foyer.

30 juin : après Guillaume Deininger, auteur et interprète alsacien engagé, le répertoire original et rythmé du groupe « Tout allant vers » (photo 1).

1^{er} juillet : spectacle familial avec « Bougrr et Bigrr », voleurs et envoleurs de mots et de mélodies (photo 2).

Avec « Radio Tutti et Barilla Sisters », des musiques traditionnelles du Sud de l'Europe, ponctuées de rumba, d'électro, de rap... (photo 3)

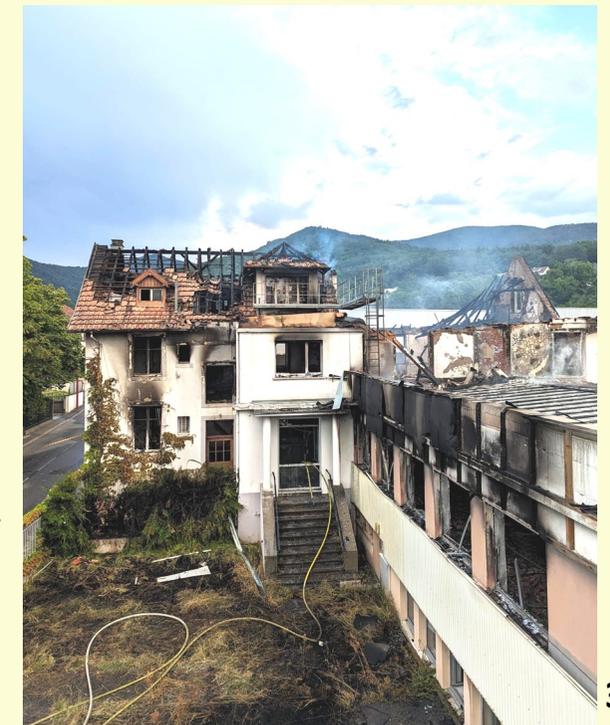
2 juillet : aventure musicale métissée avec l'ensemble Nemesis, ses oud et violoncelles (photo 4).



15 juillet

Le bâtiment administratif de la friche Trelleborg (site fermé en 2013) est dévasté par un gigantesque incendie.

Un bien triste spectacle pour de nombreux Steinbachois et en particulier pour les « Anciens de Rollin ».





23 septembre

Goûter, regarder, sentir..
Quelques uns des ateliers ludiques et sensoriels de la « Balade dans tous les sens » organisée par l'Association du Foyer.



11 novembre

Lors de la Commémoration de l'Armistice de 14-18, André Jetzer est décoré de la croix du combattant AFN.



18 novembre

Concert de la Sainte-Cécile, organisé par l'Harmonie du Silberthal : d'un opéra de Rossini à des œuvres contemporaines (comme « Avatar »), un programme varié et ambitieux exécuté avec le brio habituel.



Nominations : Sergent Aurélien Salm promu Sergent-Chef, Caporal Hugo Hatzberger promu Caporal-Chef et remise de la fourragère au Sapeur de 1^{ère} Classe Noah Fuchs. Intégration officielle, remise de la fourragère et de l'insigne de Sapeur 1^{ère} Classe à 3 JSP : Marie Koenig, Lucas Lazaro et Nahel Tegmouss. Remise du nouvel insigne de formateur en premiers secours et de l'insigne de formateur accompagnateur à l'Infirmière Capitaine Chantal Koenig et au Lieutenant Lionel Koenig. Insigne d'accompagnateur de proximité aux Adjoints-Chefs Cédric Ancel, Olivier Elmlinger, Marc Le-Flo-de-Kerleau et Michaël Koenig et au Sergent-Chef Lionel Simon.



2 décembre - Ces dernières années, le dicton « A la Sainte Barbe, le soleil peu arde » pourrait être remplacé par « A la Sainte Barbe, il pleut des hallebardes » !

10 décembre

Accueil par St Nicolas au 5^e Marché de Noël, organisé par l'Association du Foyer. Une vingtaine d'exposants y offraient plein de belles et délicieuses tentations !



8 décembre

Première de « Steinbach aux chandelles », manifestation organisée par la Commission « Vie locale », avec décoration du sapin de la mairie (chargé de vœux), balade ponctuée de conte et de chants suivie d'un vin chaud ! (Photos en couverture)

10 décembre - Magnifique et émouvant concert par les « Les Petits Chanteurs de Thann », organisé par le Conseil de Fabrique.

17 décembre

La commune a fêté Noël avec les Aînés du village.



Comme l'année dernière, les invités se sont réunis dans la salle Joséphine d'Aspach-le-Bas. Les convives ont, de bon cœur, partagé ce moment, autour du délicieux repas préparé par la maison Kuttler.

Sophie et Serge ont fait vibrer leurs instruments pour embellir l'après-midi et accompagner les chants de Noël entonnés par toute l'assemblée. Les bougies, symboles de la journée, ont ajouté lumière et chaleur à ce moment de fête.





LE PETIT CARNET DE FERNAND

Fernand Schweitzer était Steinbachois de souche. Après son décès, en octobre 2017, parmi les innombrables livres, revues, dossiers et documents accumulés pendant toute sa vie par ce passionné d'histoire, de littérature, d'art et d'actualités, ses enfants dénichèrent un petit carnet (8,5 x 14,5 cm) à la couverture noire, étiqueté en rouge « 1942-1945 ».

Ce carnet contient, pratiquement au jour le jour, des notes brèves rédigées en allemand, mémos personnels de faits, gestes et événements concernant les années 1943, 1944 et les trois premiers mois de 1945.

MERCI aux enfants de Fernand, Claude et Martine, ainsi qu'à Katrin, sa belle-fille, qui a traduit les pages de ce petit carnet.



Quelques précisions sur la famille Schweitzer : lorsque la guerre éclate, elle habite la maison numéro 68 du village. A l'époque, Steinbach ne possède pratiquement pas de noms de rues et les maisons du village sont identifiées grâce à leur numéro. Ce 68 correspond de nos jours au 37 Grand' Rue, à la maison aujourd'hui occupée par Claude, le fils de Fernand, et son épouse Katrin.

Fernand, né le 4 janvier 1926, est l'aîné des quatre enfants d'Eugène et de son épouse Élise, née Muller. Eugène, peintre de profession, est invalide : il a perdu une jambe lors de la Grande Guerre. Fernand a deux jeunes frères, Paul (né en 1928) et Gérard (né en 1939) ainsi qu'une sœur, Germaine (née en 1931).

1942

Fernand Eugène (ses prénoms ont été germanisés l'année précédente en Ferdinand Eugen) commence son carnet le 5 janvier 1942, le lendemain de ses 16 ans. Il est alors, depuis 2 ans, élève au lycée Scheurer de Thann¹, où il se rend en train. C'est son statut d'aîné qui permet à Fernand de poursuivre ses études jusqu'au lycée.

La douzaine d'annotations pour l'année 1942 concerne l'école, les dates des vacances et les jours de congé pour diverses raisons : conseils de révision, manifestation sportive (Herbstsportfest), sortie au HWK, concert : « **28 novembre : trois dernières heures de cours annulées car musique de chambre à la Halle au Blé de Thann .** » Il ressort de ces notes que chaque rentrée des classes est marquée par un défilé devant le drapeau, qui est alors hissé puis descendu à chaque départ en vacances.

1943

En 1943, Fernand note plusieurs congés en raison de conseils de révision et un « **article dans la presse : les vacances d'été sont raccourcies du 7 juillet au 3 août. Il n'y aura pas de vacances d'automne pour tous.** »

1 Le lycée se trouvait Place Joffre, à l'emplacement d'une partie de l'actuel bâtiment administratif de la mairie.

Il fait une première allusion aux cueillettes d'herbes médicinales : « **jeudi 20 mai : pas d'école ; recherche d'herbes médicinales .** » A la rentrée de septembre 44, à peine de retour en classe, les élèves apprendront que « **les cours sont suspendus jusqu'à une date indéterminée. Nous devons, chaque samedi matin, à 8h45, apporter à l'école notre récolte d'herbes médicinales.** » Fernand mentionne l'achillée, l'oseille, les feuilles de mûriers et de bouleaux. Les plantes médicinales ainsi collectées sont ensuite distribuées pour alimenter les dispensaires, à court de médicaments en ces temps de pénurie. Par exemple, l'oseille permet, dans une certaine mesure, de combattre le déficit en vitamine C dans la population.

Fernand, qui a eu 17 ans le 4 janvier 1943, est rattrapé par la guerre.

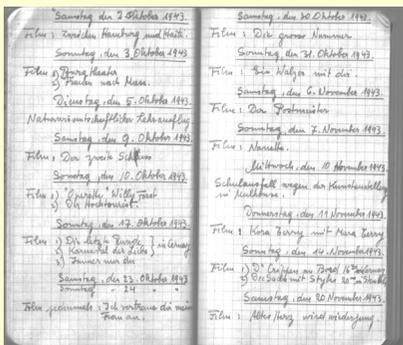
« **1^{er} mai, dans le journal du jour : tous les jeunes hommes à partir de la classe 26 doivent faire le RAD.** »

Depuis mai 1941, le RAD (Reichsarbeitsdienst) est obligatoire pour les jeunes Alsaciens, garçons et filles, de 18 à 25 ans. Il s'agit d'un service de travail de six mois qui précède le service militaire. Les jeunes appelés sont généralement envoyés en Allemagne dans des fermes, des usines ou des hôpitaux parfois éloignés. Certains garçons remplacent dans les mines de potasse la main

d'œuvre polonaise, renvoyée en Silésie. Les jeunes filles travaillent aussi comme femmes de ménage ou gardes d'enfants. Le 11 mai 1943, Fernand se présente au bureau de recensement de Steinbach. Sa fiche militaire (Wehrstammblatt) indique que Ferdinand Eugen, né à Steinbach, alsacien (V.D. Els., c'est-à-dire Volksdeutsche Elsässer), est catholique et célibataire.

Après avoir atteint le niveau collège (Volksschule : école de 6 à 14 ans), il fréquente le lycée, parle le français et l'anglais². Il a adhéré aux Jeunesses Hitlériennes le 1^{er} octobre 1941³.

« **23 juillet : reçu la convocation pour le conseil de révision. Entre Strasbourg et Karlsruhe, j'ai dû descendre du train à Ottersweier, lieu pour les appelés .** »⁴ Fernand, qui souffre d'un léger handicap (une jambe plus courte que l'autre) sera réformé.



Mais la très grande majorité des annotations de cette année 1943 est une énumération inattendue et impressionnante des films vus par Fernand. Du 18 avril au 29 décembre 43, il n'en verra pas moins de 69 !

«**20 février : suis tombé en descendant du train ; pied cassé ; resté à la maison jusqu'au 21 avril .** »

A peine remis de cette fracture du pied, il fréquente assidûment le cinéma Vox de Cernay, parfois à raison de deux séances par jour... quitte à revoir certains

films. Dans les communes qui, comme Steinbach, ne possèdent pas de salle de cinéma, les films sont projetés par le service cinématographique du Gau⁵ dans un « théâtre-cinéma ». En 43 et 44, Fernand voit ainsi une quinzaine de films à Steinbach, au restaurant Singer ou au café Muller. Les films sont précédés des « Wochenschau » (Actualités de la semaine)... vues côté allemand.

En 43, un courrier du Ministère de l'Éducation du Peuple et de la Propagande, dirigé par Goebels, insiste sur « *l'importance d'apporter un peu de détente aux populations des régions menacées par les terrifiants bombardements anglais et américains et qui résistent avec une force admirable.* » Les projecteurs cinématographiques 16 mm sont réquisitionnés.

Quelques-uns des 168 titres de films vus par Fernand en 1943 et 1944 permettent d'imaginer l'éclectisme des thèmes proposés : « Rembrandt », « La Tosca », « Les femmes ne sont pas des anges », « Hourra ! Je suis Papa ! », « Les aventures fantastiques du Baron Münchhausen », « Le bal de l'opéra », « Je te confie ma femme », « Les quatre mousquetaires », « Au nom des citoyens », « Heimatland », « Le sang éternel », « Le maître de poste », « GPU », « Germanin », « Congo Express », « Symphonie d'une vie »...

- 2 Sur les 90 Steinbachois recensés dont les fiches militaires figurent dans les archives allemandes de Steinbach, Fernand est le seul mentionné comme parlant l'anglais.
- 3 Le 2 janvier 42, l'adhésion à la HJ devient obligatoire pour les jeunes de 10 à 18 ans.
- 4 Ottersweier se trouve dans de Bade-Wurtemberg, dans le district de Karlsruhe.
- 5 En août 1940, les deux départements alsaciens et la Moselle sont rattachées au Reich allemand. Le Haut-Rhin et le Bas-Rhin forment un « Gau » rattaché au « Gau de Bade » sous l'autorité du Gauleiter Robert Wagner.

Il est intéressant de s'arrêter sur ces cinq derniers titres...

Les longs métrages projetés sont contrôlés par le Ministère de Goebels. Pourtant, le film « Le maître de poste » (1940), que Fernand voit le 6 novembre 43, est à priori interdit depuis juin 41 car il donne une image favorable de la population russe désormais considérée comme ennemie depuis le début de la guerre contre l'Union Soviétique... Par contre, Fernand a vu, dès mai 43, « GPU » (1942), film de propagande nazie contre l'Union Soviétique. Tout en vantant la supériorité de la race aryenne, des films comme « Congo Express » (1939) ou « Germanin » (1943) présentent l'Allemagne comme une puissance coloniale protectrice et bienveillante envers les Africains, à l'inverse des perfides Britanniques. Dans « Symphonie d'une vie » figure Harry Baur (de son vrai nom Henri Baur), comédien français extrêmement populaire dans les années 30. Son épouse étant soupçonnée d'être juive, l'acteur se retrouve victime d'une rivalité entre deux services nazis : le Ministère de la Propagande de Goebels qui le veut en Allemagne et la Gestapo qui veut l'empêcher de s'y rendre. De retour en France en mai 42, après le tournage du film, le couple Baur est arrêté. Harry Baur, qui a été torturé, meurt en avril 43 dans l'indifférence générale.

En 1944, Fernand voit, entre autres, le film de propagande « Trenck, der Pandur » (1940), glorifiant le régime nazi et ses idéaux. Après la guerre, ce titre fera partie de la soixantaine de films désormais interdits de projection.

1944

Au cours du premier semestre 44, les cours au lycée de Thann (dont le directeur est le Dr Schill et le secrétaire M. Neff) ont lieu tantôt l'après-midi, de 13h30 à 17h, ou le matin, de 8h45 à 13h.

La fréquentation scolaire devient irrégulière. « **22 février : pas d'école jusqu'au 16 mars à cause du manque de charbon. (...) 15 avril : l'école est annulée jusqu'au 22 avril inclus .** »

Les sorties pédagogiques se poursuivent néanmoins : « **27 janvier : visite de la mine Max de Richwiller ; descente à 615 mètres** », « **3 mai : visite d'une exposition artistique à Mulhouse** », « **15 juin : excursion au Grand Ballon** », « **22 juin : visite de la Fonderie de Bitschwiller .** »

La propagande s'invite au lycée. « **26 juin, au lieu des cours d'allemand, nous avons vu deux films : 'Le retour au Reich de l'Autriche, du Tyrol du sud et de la Tchécoslovaquie' et 'La bataille de Varsovie'. 27 juin, dissertation sur les deux films vus la veille. (...) 30 juin, conférence d'un sous-officier, avec diapositives, sur la bataille sur le front Est .** »



Le 4 septembre, huit jours après la rentrée des classes, les élèves sont renvoyés chez eux jusqu'à une date indéterminée. En fait les cours ne reprendront au lycée que le 12 mars 1945.

Mais Fernand a de quoi s'occuper !

Il fait les vendanges chez des voisins ou amis, presse le raisin et remplit des « bottich » (tonnelets) de jus de raisin. Il récolte et bat l'orge et le blé. Selon la saison, il se rend à vélo à Wattwiller chez des amis, les Sutter, chercher des poires, des cerises ou des pommes. De ses promenades en forêt, il rapporte des champignons qu'il a appris à connaître grâce à l'atlas sur ce sujet que son père lui a offert. Il y a le jardin à entretenir, le bois à scier ou fendre puis ranger dans la grange, le foin à chercher pour nourrir le cochon qu'élève la famille.

Note de Fernand datée du 31 décembre 44 : « **Aujourd'hui, un soldat a abattu notre cochon.** »

Il doit participer aux récoltes de pommes de terre et au ramassage de doryphores. La pomme de terre étant un produit alimentaire de base pour la population, cette dernière (y compris les enfants) est appelée à lutter contre le doryphore. Chaque année, le Service de Protection des Plantes (de Colmar) fixe le jour et les modalités du ramassage par commune : des lignes de ramassage sont réparties et des chefs de lignes nommés. Aucune excuse n'est possible et aucune négligence n'est acceptée.



Passionné de livres et de lecture, Fernand écrit plusieurs fois par mois à des éditeurs de Berlin, Heidelberg, Karlsruhe, Leipzig ou Potsdam pour demander des listes de livres et commander des ouvrages sur des sujets très divers : littérature anglaise, Histoire, Christianisme, poésie, botanique, Croix Rouge etc...

Vu la fréquence des paquets qu'il reçoit, le système postal semble fonctionner efficacement. Il lit aussi les romans en vogue à l'époque, comme « Au royaume des lions d'argent » de Karl May, « L'âme aux chimères » de José Bozzi, « Narwick » et les magazines « Das Heim ».

Quand la maison familiale sera bombardée et devenue inhabitable, en janvier 45, Fernand transportera tous ses livres dans des corbeilles jusqu'à la cave où la famille s'est réfugiée et fabriquera des boîtes pour les protéger.

Et, comme en 1943, le cinéma reste le passe-temps favori de Fernand qui verra 99 films cette année-là !

A partir de mai 44, Fernand mentionne sa participation à des exercices d'entraînement de pompier. Il ne figure pas sur la liste officielle (de décembre 1942) des 27 sapeurs du corps de pompiers de Steinbach.

Mais, afin d'augmenter la puissance d'intervention des pompiers volontaires, une circulaire de juin 1942 du Ministère de l'Intérieur du Reich a ordonné de faire appel à des renforts et a donné son accord pour que les jeunes à partir de l'âge de 15 ans révolus (Fernand a 18 ans révolus en mai 44) soient formés à la lutte contre les incendies afin de pouvoir être rapidement mobilisés. Fernand mentionne quatre exercices avec les pompiers (jeunes et vieux) au mois de juin.

Pourtant, la guerre n'empêche pas les sorties et les déplacements : promenade au Hirnelestein, match de foot à la Munimotta. Rien qu'en avril 44, Fernand se rend à Mulhouse pour chercher des chaussures orthopédiques, à Obernai pour assister à la communion solennelle d'un petit-cousin, René, et à Strasbourg pour visiter la cathédrale en compagnie de son père...

Au fil des semaines, les annotations concernant la guerre se multiplient dans le carnet.

« **11 janvier : à 11h, un wagon de chemin de fer a explosé à Saint-André. Selon des rapports incomplets, il y a eu 17 morts et 30 blessés.** »

Le 10 janvier, des munitions arrivent du port militaire de la Spezia⁶. Elles doivent être entreposées dans le gymnase, sous la salle des fêtes. Lors du déchargement par un commando, des munitions explosent dans un wagon, provoquant la mort d'une dizaine de travailleurs et de nombreux blessés.

« **27 mars : les jeunes de la classe 28 sont appelés pour servir comme auxiliaires de l'armée de l'air.** »

Fernand voit ses amis partir pour le RAD, dont Adrien Arnold, de Steinbach et de la classe 26, comme lui, et André Goepfert, un ami cernéen.

Mobilisé dans la Wehrmacht le 11 avril 44, Adrien Arnold s'en évadera et s'engagera dans l'Armée Française le 16 novembre 44. André Muller, de la classe 26 comme Fernand, apprenti-jardinier, tombera près de Cracovie le 10 août 44.

La première alerte aérienne dans le secteur Cernay-Steinbach est mentionnée le 15 mars. Les alertes se font plus fréquentes et plus proches, accompagnées de coupures d'électricité, d'arrêts des trains et de tirs de la Flak, la défense anti-aérienne allemande : 25 mai, 28 juin (« **préparation de plusieurs volets pour l'occultation des fenêtres** »), 16 juillet, 23 juillet, 25 juillet, 26 juillet « **De 1h à 3h30 du matin, d'énormes formations de bombardiers ont survolé Steinbach. Toute la famille est restée debout.** »

Le 4 août, Fernand se rend à Mulhouse qui a été à nouveau bombardée la veille pour prendre des nouvelles de son oncle Mattern.

⁶ La Spezia est une ville portuaire située en Ligurie, région d'Italie

« **10 août : les cloches de Steinbach ont sonné à 8h, pendant longtemps. L'après-midi, elles ont été exposées avant d'être emportées pour être fondues.** »⁷

Steinbach apprend le décès de certains de ses enfants. Sur les 24 victimes militaires dont les noms figurent sur le Monument aux Morts de Steinbach, 21 furent des « Malgré-Nous ». Le plus jeune avait à peine 18 ans.

« **17 août : reçu l'information que Marcel Kolb est décédé.** » Né le 17 août 1923 à Steinbach, Marcel est tombé en Russie le 13 juillet 1944.

« **22 août : service funèbre pour André Brun.** » Né le 25 mars 1920, jardinier et musicien, cet habitant de Steinbach est tombé le 23 juillet 1944 à Radavojasdaca (frontière avec la Lettonie).

Les alertes se poursuivent en septembre et octobre...

« **8 septembre : grosses alertes aériennes toute la journée. Trois attaques proches, à basse altitude, avec des armes de bord.** »

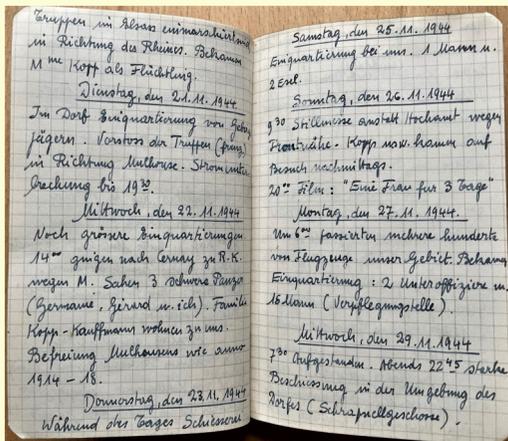
« **10 septembre matin, avions très proches. De 13 à 17h, au Hirnelestein avec des habitants du village pour voir arriver les avions. Quatre bombes sont tombées près de la gare de Cernay.** » Le soir, Fernand descend à Cernay constater les dégâts.

Il mentionne d'autres alertes les 28 et 29 septembre, avec beaucoup d'avions, et des bombardements autour de Steinbach le 1^{er} novembre.

Les Allemands consolident leurs positions. Fernand est réquisitionné pour participer aux travaux.

« **13 septembre : creusement de tranchées à Steinbach.** »

« **29 octobre : sur ordre du Ortsgruppenleiter HS, construction d'un barrage anti-char chez Neff F. et Henn A.** »⁸



7 En fait, elles ne seront pas fondues et seront réinstallées dans le clocher par l'entreprise qui les a descendues, à temps pour pouvoir carillonner lors de la fête de la Libération du 1^{er} avril 1945.

8 Ce barrage se situait au niveau des actuels N° 76 (ex Neff) et 49 (Henn) Grand' Rue, en haut du village.

Du 19 novembre 44 au 20 janvier 45, date à laquelle elle devient inhabitable, la maison de la famille Schweitzer reçoit des personnes à héberger, parfois pour quelques heures seulement : successivement une réfugiée, des soldats de montagne, deux familles de réfugiés, un homme avec ses deux ânes, deux sous-officiers et quinze hommes de troupe pour un point ravitaillement, vingt personnes, un capitaine médecin et deux ambulanciers, de drôles de personnes, deux soldats, un motard, un sergent avec son gramophone...

Le 21 novembre, des chasseurs (soldats de montagne) ont pris leurs quartiers dans le village, suivis de renforts le lendemain.

« **26 novembre : messe en silence au lieu de la messe solennelle, à cause de la proximité du front.** »

« **27 novembre : plusieurs centaines d'avions ont survolé le secteur.** »

« **29 novembre : à 20h45, forts tirs d'obus sur le centre du village et autour.** »

« **30 novembre : le restaurant Piglialepre⁹, l'église et la maison de Joseph Krebs¹⁰ ont été touchés. Pendant la nuit, Saint-André¹¹ a brûlé et été détruit.** »

« **1^{er} décembre : pendant la nuit, une batterie de quatre pièces d'artillerie (155 cm) a été installée à Steinbach, chez Witzberger¹². Vingt coups ont été tirés entre 18h40 et 23h45.** »

A partir de cette date, en riposte aux tirs allemands, Steinbach est régulièrement et fortement bombardé par l'artillerie française. Les bombardements particulièrement violents des 3 et 4 décembre causent la mort de quatre villageois, de nombreux blessés et d'énormes dégâts. Une Steinbachoise a été mortellement blessée lors du bombardement du 28 novembre.

Les habitants se réfugient dans les quelques caves¹³ du village ; d'autres, comme Fernand et sa famille, fuient vers les anciennes mines et les grottes du Silberthal mais, en raison du froid et de l'humidité, se voient contraints de regagner leur maison.

« **7 décembre : revenu à la maison chercher un poêle pour l'emporter en forêt mais les soldats nous en empêchent. Ils ont mis en place des auto-mitrailleuses. Nous restons chez nous et dormons très mal. Des fusillades toute la nuit.** »

9 Arturo Piglialepre gérait le restaurant « Au raisin d'or », à l'emplacement de l'actuel n°30 Grand'Rue, en face de la mairie.

10 Cette maison se situait à ce qui est l'actuel 4 rue du Vieil-Armand.

11 De janvier 1941 à novembre 1944, l'Institut Saint-André de Cernay a été transformé en camp de formation de la Waffen SS. Il était le seul centre de formation ouvert aux nazis non allemands.

12 La maison Witzberger était située au niveau du n° 7 dans l'actuelle rue du Vieil-Armand.

13 Peu de maisons du village possèdent une cave. Pendant la Première Guerre, le village avait été presque entièrement détruit et, lors de la reconstruction, les habitants n'avaient pas les moyens de faire creuser de vraies caves.

Le 13 décembre, la maison de la famille Schweitzer est très fortement touchée. « **Nous nous réfugions dans la cave de Gasparina¹⁴ où nous dormons sur des chaises.** » Jusqu'à la fin de la guerre, Fernand et sa famille resteront dans cette cave qui accueille un nombre croissant de réfugiés... et de soldats. Fernand profite des accalmies pour retourner à la maison familiale, déblayer les gravats, trier les tuiles, protéger le toit (avec l'aide de soldats) et y passer parfois une nuit.

Il tente aussi de protéger la cave de Gasparina contre le froid et le gel et aide des voisins à protéger leurs fenêtres.

Il descend régulièrement à Cernay chercher du pain, de la viande, du beurre et autres provisions pour ravitailler les occupants de la cave.



« **16 décembre : la grange Ineich a entièrement brûlé.** » Fernand ne dit pas s'il a participé à la lutte contre cet incendie.

« **24 décembre, cadeaux de Noël : livres, chaussettes, sucreries et cigarettes. Fêté chez nous avec les soldats.** » Fernand mentionne deux autres soirées de divertissement à la cave, en compagnie de soldats.

« **25 décembre : pour la première fois, pas de messe de Noël. Beaucoup prié à la place.** » Très pieux, Fernand assiste régulièrement à la messe, célébrée ces derniers temps dans la cave du presbytère, et aux vêpres ; il participe aux processions et au rosaire. Il a emprunté au curé Dornstetter de Steinbach les registres paroissiaux pour en recopier des extraits.

« **30 décembre : à 10 heures, tous les hommes entre 16 et 60 ans sont obligés de se rassembler devant la mairie pour construire des fortifications et installer des canons.** »

En 1944, quelques allusions à une certaine « J », sœur d'un copain de Cernay, laissent à penser que Fernand connaît ses premiers émois amoureux...

1944

« **1^{er} janvier : beaucoup de vœux de chance et de bonheur pour cette année.** »

Du 1^{er} au 8 janvier, Fernand évoque les travaux de fortifications et de creusement de tranchées et des descentes en charrette vers Cernay pour chercher des planches de bois. Les bombardements l'obligent parfois à s'abriter dans les fossés.

Fernand est régulièrement réquisitionné par les autorités allemandes pour aller chercher des vivres et des munitions à Saint-André. Le 6 janvier, accompagné d'un ami et de trois soldats, il doit s'y rendre pour chercher du foin et de la paille.



« **Retour difficile : sur le pont du chemin de fer, un obus éclate 20 mètres devant nous et plusieurs bombes éclatent autour de nous jusqu'au centre ville de Cernay. Traversée au galop. Notre vie est en jeu. Terrible d'être si près du front quand on n'est pas soldat.** »

« **7 janvier : Steinbach à nouveau sous les bombes : une sur l'église, deux sur le cimetière, une sur Joseph Singer.** »¹⁵

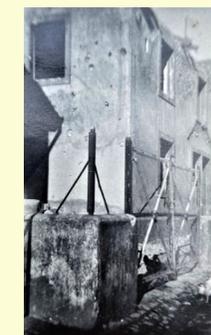
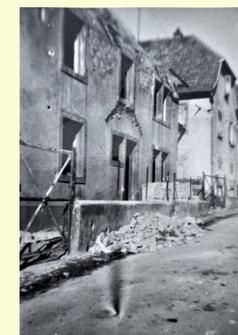
« **14 janvier : le matin, combat de chars à Cernay.** »

A Steinbach, les bombardements et fusillades continuent, jour et nuit. Fernand dort tout habillé. Le village est encombré de gravats. Fernand constate les dégâts et les impacts sur des maisons très proches de la leur. Situées à l'entrée du village en venant de la montagne, ces maisons se trouvent en première ligne lors des affrontements entre les deux camps.

« **20 janvier : tirs très rapides et très forts dans tout le village, surtout vers le haut. La maison a reçu un coup au but ; elle est devenue inhabitable. Nous apportons tout pour vivre chez Louis Gasparina.** »



Maison n° 68, avant et après les bombardements. Sur la photo 3, trous d'impacts.



« **23 janvier : les soldats commencent à se retirer avec les canons.** »

Le 26 janvier, malgré un ulcère à la jambe causé par son attelle (et soigné quotidiennement par un infirmier militaire), Fernand se lève tôt pour aller chercher du pain à Cernay. « **Beaucoup de neige pendant la nuit (50 cm). Arrivé à Cernay à 10h. Pain chez Weigel et Haffner et alimentation chez H. Weinstoerffer. Petite visite à l'hôpital pour l'ulcère. Retour à Steinbach à 15h.** »

A partir du 29 janvier, la neige commence à fondre. Fernand pose des cuvettes au sol sous les fuites d'eau de la maison familiale. « **Beaucoup d'eau dans les caves. Aidé Waldner à pomper l'eau de la cave avec la pompe des pompiers. Même chose chez Gasparina.** » Il y a 30 cm d'eau sous les planches soutenues par des parpaings.

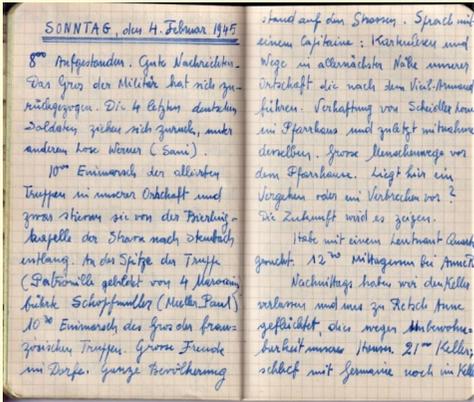
14 La famille Gasparina habitait presque en face de la maison de la famille Schweitzer, à l'actuel n° 58 Grand'Rue.

15 Le restaurant de Joseph Singer, « Sonne » (Au Soleil), se trouvait près de l'embranchement des actuelles Rue de la Loi et Rue du 152^e RI.

Les 1^{er} et 2 février, tirs très forts l'après-midi.

« **2 février, nouvelle extraordinaire : la troupe de grenadiers a enfin quitté le village. Le soir, altercation entre père et des soldats qui ont installé un lance-grenades près de la cave. »**

« **3 février : amené notre chèvre chez Gasparina. Tirs terribles l'après-midi. Le soir, père prédit que la guerre sera terminée demain. Nuit très calme. »**



« **4 février : bonne nouvelle ! Presque tous les soldats se sont retirés, dont Werner Lose, l'infirmier¹⁶. 10h, entrée des alliés dans le village par la chapelle du Birling. Patrouille de quatre marocains, avec à leur tête Paul Muller.**

10h30 : arrivée du gros des troupes. Grande joie dans le village. Tout le monde sort dans la rue. J'aide le capitaine à lire la carte pour la direction du Vieil-Armand.

LS est arrêté au presbytère et il est emmené. Pourquoi ? L'avenir le dira. »

« **5 février : l'après-midi, le corps de LS est rapporté au village. Qu'est-il arrivé ? Il a été trouvé sur le chemin d'Uffholtz à Steinbach, abattu et poignardé. LS était-il un espion ? Ou savait-il trop de choses ? »¹⁷**

Du 5 au 19 février, Fernand est occupé par le déménagement de sa famille, provisoirement hébergée par Anna Retsch¹⁸, ainsi que par les réparations, nettoyages et rangements de la maison et de la grange familiales

« **9 février : Reçu du pain blanc et du pain de seigle. Acheté le premier journal d'après-guerre. »**

« **15 février : visite à la grand-mère à Soultz pour nous raconter la Libération. »**

« **21 février : recrutement dans l'armée française : ordre de conscription des années 1897 à 1926. »**

« **25 février : pour la 1^{ère} fois, j'ai tiré avec un fusil au champ de tir, avec des FFI. »** D'autres séances de tirs suivront. « **Monté à l'oratoire d'Ifiss ; trouvé une montre à gousset sur la cote 425. Avons jeté des grenades ; pas très prudent.** » (mais il retourne lancer des grenades quelques jours plus tard).

16 Werner Lose, infirmier allemand, soignait depuis une quinzaine de jours l'ulcère dont souffrait Fernand.

17 LS fut la seule victime de l'épuration à Steinbach. Les anciens du village qui l'avaient connu estimaient tous qu'il s'agissait d'un fait très regrettable.

18 Sa maison se situait dans ce qui est aujourd'hui la rue du 152^e RI, près de l'actuel CPI.

Début mars, Fernand est réquisitionné et rémunéré pour déblayer les débris dans la commune et pour boucher les tranchées près de la route et les trous dans la chaussée.

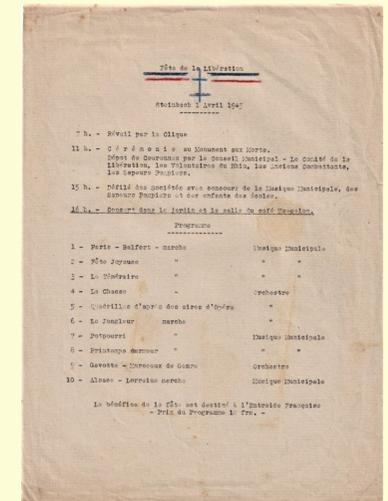
« **6 mars : reçu les premières cartes de ravitaillement françaises et une ration de tabac et de cigarettes. »**

Les cours au lycée reprennent le 12 mars, le matin de 8h à 12h ou l'après-midi de 14 à 17h. Fernand achète des livres et un dictionnaire de latin.

Il y a la première visite d'après-guerre à la grand-mère et au parrain (17 mars), la reprise des messes à l'église du village (25 mars).

« **1^{er} avril : Fête de la Libération de Steinbach et célébration des morts. »**

Cérémonie au Monument aux Morts (à nouveau revêtu des plaques de marbre gravées enlevées par les Allemands), avec défilé des sociétés, des écoliers, des Sapeurs-Pompiers et de la Musique Municipale. Les maisons ont pavoisé et de jeunes Steinbachois ont revêtu le costume traditionnel.



Fernand reprend ses activités chez les pompiers, dans les vignes, et les séances de cinéma ! Le 26 août, il voit « Les bleus de la marine » avec Fernandel.

Aucune annotation du 7 avril au 25 août. Fernand signale que des documents ont été perdus à cause de la pluie ou lors des déménagements...

La dernière annotation du petit carnet est datée du 1^{er} septembre 1945 « *préparation militaire.*

Christine Agnel

N'étant pas certaine que le Bulletin Municipal 2025 paraîtrait à temps pour la commémoration du 80^e anniversaire de la Libération de Steinbach, le 4 février, la Commission Communication a choisi de faire paraître ce texte dans le Bulletin Municipal de 2024.

ZOOM SUR...

Les bornes de la commune

Le sujet étant inépuisable pour ceux qui, comme moi, se passionnent pour ces marqueurs de territoires, bornons-nous à quelques précisions... J'ai d'abord inventorié, repéré (par GPS) et photographié les 142 bornes qui marquent le contour de la forêt de Steinbach. Elles sont le plus souvent marquées (S et C pour Steinbach ou Cernay), datent pour certaines de 1862, sont colorées de blanc et bleu et sont numérotées (de 1 à 142).



Steinbach jouxte cinq communes : Cernay, Vieux-Thann, Thann, Bitschwiller et Uffholtz. Les 258 bornes qui délimitent le ban de la commune sont en grès ou en granite. Leur taille, état, marquages varient en fonction des communes limitrophes et probablement aussi de leur âge. Sur les bornes peintes, une bande médiane blanche sépare généralement les couleurs propres aux deux communes délimitées. Steinbach est généralement représenté par du bleu en bordure de sa forêt et par du jaune ailleurs.

Borne séparant Steinbach (jaune) de Vieux-Thann (rouge)

Sur la limite Steinbach - Uffholtz, deux très vieilles bornes (l'une vers le Schletzenburg, l'autre dans le vallon du Silberthal) portent des armoiries sur les deux faces. Ci-dessous, la borne la mieux conservée, au fond du vallon du Silberthal.



Côté Steinbach : armoiries de Cernay (Habsbourg)



2

3



Côté Uffholtz : armoiries des Princes Abbés de Murbach



5

6

6



Anne, le mannequin légendaire

En France, le secours à personnes représente environ 80% de l'activité des Sapeurs-pompiers. Pour être performants en cas d'arrêt cardiaque, ils s'entraînent régulièrement sur un mannequin prénommé « Anne ».* Ce mannequin grandeur nature, très réaliste, a été créé dans les années 60 par le fabricant de jouets norvégien Asmund Laerdal. Son visage aurait été calqué sur le masque mortuaire d'une jeune femme retrouvée noyée dans la Seine dans les années 1880 et dont l'identité et les causes de la mort (accident ? suicide?) restent mystérieuses. Cependant, selon les spécialistes, ce beau visage serein au sourire énigmatique, qui fascina foules, artistes et écrivains à l'époque, ne peut être celui d'une noyée...

Quoi qu'il en soit, des millions de personnes ont appris sur ce type de mannequin les techniques de la RCP (Réanimation Cardio-Pulmonaire), notamment le bouche-à-bouche, faisant de l'Inconnue de la Seine « la femme la plus embrassée du monde » !

* ou encore Resusci Anne, Rescue Anne, RCP Annie

Si nous devenions tous « Acteurs de la chaîne de secours » ? Chacun d'entre nous peut, un jour, être confronté à une situation où la vie d'une personne est menacée et devenir le « Premier témoin ». Si vous souhaitez vous former aux gestes qui sauvent, vous trouverez toutes les informations utiles sur la page FACEBOOK « PSC1 par l'UDSP 68 » (Union Départementale des Sapeurs-pompiers du Haut-Rhin) ou auprès des Sapeurs-pompiers du village.

L'Erzenbach, sa cascade, ses passerelles

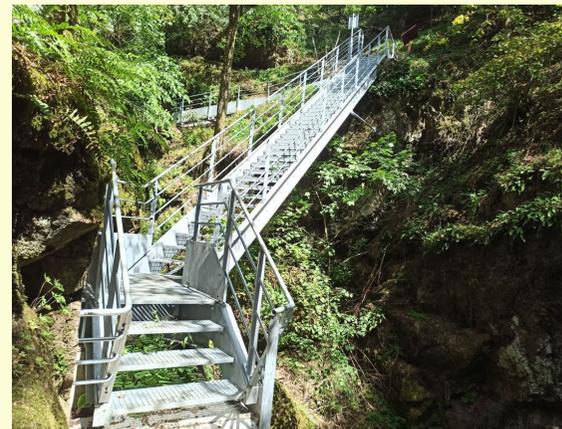
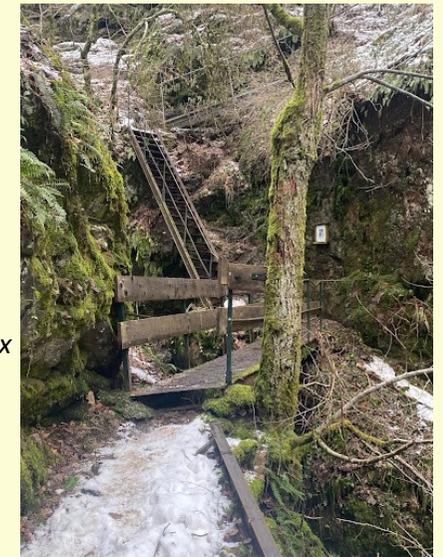
L'Erzenbach, ou « ruisseau des minerais », prend sa source sur le flanc sud du Molkenrain, à environ 800 m d'altitude, cascade dans le Silberthal puis traverse Steinbach sur environ 5 km (prenant le nom de Steinbachrunz dans sa traversée du village) avant de se jeter dans la Thur.

Au fil du temps, la passerelle qui enjambe la cascade a changé d'aspect, passant de tout bois à tout métal. La cascade se trouve sur le ban communal de Steinbach, dans la forêt communale de la ville de Cernay qui fut l'initiatrice du récent grand chantier. « C'est moderne et solide » ou encore « C'est beau » diront certains ; « Ça ne cadre pas dans le paysage » estimeront d'autres.



Début du XX^e siècle

Avant les travaux de 2023



L'inauguration de la nouvelle passerelle, réalisée par l'entreprise Munch Métal de Guewenheim, est prévue le 12 avril 2024.

(photo de Pierre Brunner).



NOS JOIES ET NOS PEINES EN 2023

NAISSANCES *bienvenue à...*

- 09/11/22 STEPHANN Manoé
- 21/03 HANSAL Nahil Mahmoud
- 23/04 SIFFERLEN Jacob
- 13/05 PERIN Johanna Lucia
- 25/05 SCHLAEDER Gabriel
- 07/06 MULLER FLEITH Noah Serge
- 02/07 KOSSAÏRI Louise Maggie
- 09/09 DELORME PETITJEAN Esmée Coline
- 14/09 WOEHRLE Maxence Stéphane
- 05/10 MAILLARD Ethan
- 31/10 JOSSE Elyne Isabella Claire



MANOÉ



JACOB



GABRIEL



NOAH



ESMÉE



ETHAN



MARIAGES *tous nos vœux de bonheur à...*

- 20/03 SIMMOU Yassine et HMAMID Yasmina



- 12/08 MULLER Michaël
- et
- BEURET Stéphanie

Félicitations

*aux couples qui ont eu
le bonheur de fêter leurs...*



NOCES D'OR

- 05/05 REGILLO Danielle et Savério
- 23/06 GASSE Françoise et Rémy
- 30/06 AST Hélène et Bernard
- 28/07 KOENIG Chantal et Gérard
- 04/08 FICHT Monique et Jean-Claude
- 01/09 INEICH Monique et Robert
- 01/09 MATHEY MarieAngèle et Claude
- 14/09 GLASGALL Sylviane et Claude
- 12/10 WUCHER Renée et Christian
- 01/12 PASCOLO Christiane et Jean-Louis



NOCES DE DIAMANT

- 13/04 ZINK Alma et Gérard
- 16/04 HERRISÉ Rachel et Georges
- 21/09 ALBINI Marguerite et Louis
- 24/12 SIFFERLEN Lydia et Armand

DÉCÈS



Nos pensées aux familles dans la peine

19/01	BIECHELIN Marcellin, veuve BURGER
01/02	DESPREZ Régine
08/04	OTTAVIANI Dominica, veuve WEHRLIN
01/05	HERRISÉ Georges
30/05	REINHERR Bernard
21/07	ANSTETT Yvan
23/12	KRIEG Jean-Luc

HEUREUX ANNIVERSAIRE

à nos Aînés qui, en 2023, ont fêté leurs...



80 ANS

01/01	FREY Jean
22/03	EIDENSCHENCK Gérard
09/04	HILTENBRAND Liselotte
28/04	COURTOIS Marthe
08/05	CAZAURAN Marie-Josée
14/05	D'AGOSTIN Marie-Rose
20/05	DELONGRAYE Colette
01/06	WEINSTÖRFFER Marinette
01/07	AST Hélène
14/07	DENUELLE Jean-Paul
27/07	AMANN Gérard
08/08	SCHROETER Annick
28/08	GIRARDEY Jean
13/09	TONELLI Attilio

85 ANS

19/05	CUDEL Monique
20/05	ROLLAND Jeannine
20/05	ZIMMERMANN Jacqueline
09/06	KARPIERZ Michèle
06/08	JETZER André
18/10	ZINK Gérard
01/11	GRASSER Christiane



Église de Steinbach, le 2 juillet 2023 : six des huit nouveaux nonagénaires .
De g. à dr. : François Keller, Anne Neth, Jean-Paul Freudenreich, Marie-Louise Epin,
Pierre Buzy et François Aubert. Absents sur la photo : Pierre Grill et Pierre Reitzer.

90 ANS

22/04	BUZY Pierre
22/06	KELLER François
02/07	FREUDENREICH Jean-Paul
26/08	NETH Anne
08/09	EPIN Marie-Louise
12/09	GRILL Pierre
11/10	AUBERT François
14/12	REITZER Pierre

95 ANS

17/05	HANS Laure
-------	------------

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

MAIRIE

Horaires d'ouverture

lundi / mardi 8h - 12h

Jeudi 14h - 18h

Vendredi 8h - 13h

Tél. : 03 89 75 40 58 - Fax : 03 89 75 64 95

Courriel : mairie@steinbach68.fr

SITES INTERNET

Steinbach Site officiel www.steinbach-alsace.fr

Site de l'Abbé Jean-Paul Freudenreich www.steinbach68.org

Communauté de Communes de Thann-Cernay www.cc-thann-cernay.fr

Sites des Paroisses : <https://www.paroisses-paysdecernay.fr/wordpress>

<https://www.protestants-cernay.org>

SERVICES POSTAUX

Levée du courrier : Boîte aux lettres de la Mairie et STEIN 9h

Autres services (colis, timbres, réexpédition, etc...) au STEIN
28, Grand'Rue - lundi au samedi (sauf mercredi) de 7h à 12h

ÉCOLE MATERNELLE Directrice : Sabrina SCHNEIDER 03 89 75 64 10

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE Directrice : Laurence WEISS 03 89 75 63 25

SAMU 15

SAPEURS-POMPIERS 18

HÔPITAL DE THANN 03 89 37 71 00

CENTRE ANTI-POISON de Strasbourg 03 88 37 37 37

GENDARMERIE DE CERNAY 03 89 75 46 04

BRIGADES VERTES 03 89 74 84 04

O.N.F. Tom Van Olmen 03 89 37 87 58

tom.van-olmen@onf.fr

MÉDIATHÈQUES

Cernay 03 89 75 40 26

Thann 03 89 35 73 20

www.mediathèques.thann-cernay.fr

PISCINES

Cernay 03 89 75 44 89

Thann 03 89 35 79 80

Le Maire et les Adjointes
reçoivent sur rendez-vous

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES THANN-CERNAY

(Problèmes concernant l'eau,
l'assainissement, l'éclairage public)
Numéro d'urgence 24h/24h

03 89 75 47 72

06 60 38 87 75

DÉCHETTERIE d'Aspach-le-Haut

03 89 75 29 05 (SMTC)

Eté (avril à septembre) :

<https://www.smtc68.fr>

lundi au samedi, de 9h à 12h15 et de 13h30 à 17h45

Hiver (octobre à mars) :

lundi au samedi, de 9h à 12h15 et de 13h30 à 16h45

COLLECTE SÉLECTIVE DES DÉCHETS À STEINBACH

Un seul jour de collecte : MARDI (voir calendrier du SMTC)

Alternativement - BIODÉCHETS + ORDURES MÉNAGÈRES

- BIODÉCHETS + SACS JAUNES (tri)

Les poubelles et sacs doivent IMPÉRATIVEMENT être sortis LA VEILLE de la collecte.

TRI A LA MAIRIE

Au rez-de-chaussée, vous pouvez déposer dans les conteneurs appropriés vos piles usagées, bouchons plastique, cartouches à jet d'encre, mobiles et accessoires et vieilles lunettes.

OFFICES DE TOURISME THANN-CERNAY



Siège à Thann : 7, rue de la 1^{ère} Armée 03 89 37 96 20

Bureau à Cernay : 1, rue Latouche 03 89 75 50 35

info@tourisme-thann-cernay.fr

Sur l'agenda de l'Office de Tourisme (www.tourisme-thann-cernay.fr/agenda), vous trouverez tous les événements à venir au sein de la Communauté de Communes de Thann-Cernay : concerts, expositions, conférences, spectacles, visites (visites estivales, visites de Noël, visites guidées, notamment de la mine Saint-Nicolas), marchés...

L'OT propose des idées et des conseils de visites, d'activités, de circuits, d'itinéraires, de randonnées (en vélo, à pied)...

TRAVAUX PUBLICS ET PRIVÉS



*"Du partage des idées
naissent les plus belles réalisations"*

FAMILLE SCHNEIDER JEAN-PIERRE

"Jean-Pierre SCHNEIDER créé en 2017 la société JP CREATION,
jeune entreprise du BTP, issue de trois générations d'entrepreneurs
de père en fils.

Regroupant à la fois la qualité de travail liée à l'expérience
et les nouvelles technologies, l'entreprise se développe au fil des ans,
elle passe de deux salariés en 2017 à cinq aujourd'hui,
l'acquisition récente d'un terrain à UFFHOLTZ en zone industrielle
lui amenant la base pour de futurs locaux permettant d'assurer sereinement
son développement dans une optique écologique durable."

- Terrassement
- Dépannage
- Démolition
- Sciage béton
- Rénovation
- Travaux de maçonneries
- Aménagements paysagés



3 Rue du Molkenrain 68700 CERNAY
Tél. 06 12 80 63 21 - Email : jpscr955zz@gmail.com

Hauptmann

POMPES FUNÈBRES

Une équipe à votre service depuis 1963

CERNAY

ZA du Vignoble
3 rue de Vieux-Thann
Tel : 03.89.75.43.76
cernay@pf-hauptmann.fr

THANN

14 rue St Jacques
Tel : 03.89.37.19.77
thann@pf-hauptmann.fr

- Tout services funéraires
- Chambres funéraires de Cernay et Thann
- Salle de cérémonie de Cernay
- Assistance après-obsèques
- Grand choix de fleurs et plaques
classiques et modernes

Pour toute information :
www.pf-hauptmann.fr

LA CROISIÈRE



E.Leclerc Cernay



E.Leclerc 
DRIVE

 VOYAGES
E.Leclerc  Cernay

 espace
culturel
E.Leclerc  Cernay

 Le manège à
bijoux
E.Leclerc  Cernay

 **BRICO**
E.Leclerc  Cernay

AVENUE D'ALSACE 68700 CERNAY - 03 89 75 40 20

